



Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse



Semestriel

BAROMÈTRE CONJONCTUREL DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

N° 24 – Octobre 2012

IRIS

EDITIONS



BAROMÈTRE CONJONCTUREL DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

N°24 • Octobre 2012

Équipe de réalisation

Auteurs

Sabrine Cipriano, Aynah Gangji, Benoît Laine, Pierre-François Michiels

Le dossier «Perspectives économiques régionales 2012-2017» a été réalisé par Pierre-François Michiels (IBSA)

Comité scientifique

Sabrine Cipriano, Xavier Dehaibe, Aynah Gangji, Benoît Laine, Pierre-François Michiels, Astrid Romain

Coordination de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)

Astrid Romain

Mise en page et impression

IPM Printing

Traduction

Data Translations

Direction de la Traduction du Secrétariat Général, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale

Éditeur responsable

Christian Lamouline, Secrétaire général du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale

Pour plus d'informations

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)

Sabrine Cipriano

Tél. 02/800 38 65 – Fax 02/800 38 17

Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale

Boulevard du Jardin Botanique, 20 – 1035 Bruxelles

ibsa@mrbc.irisnet.be – www.ibsa.irisnet.be (la publication peut être téléchargée gratuitement en format pdf à cette adresse).

Dépôt légal : Éditions IRIS – D/2012/6374/221

Tous droits réservés. Toute reproduction totale, partielle, ou sous forme transformée est interdite, sauf autorisation écrite de la part de l'IBSA. L'usage d'extraits de la présente publication est cependant autorisé moyennant une mention de la source.



9 789078 580010

ISBN 9078580011



Table des matières

L'ESSENTIEL DE LA CONJONCTURE	4
1. CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE	5
1.1. Évolutions récentes de l'environnement international	5
1.2. Zone euro	7
1.3. Belgique	9
2. CONJONCTURE À BRUXELLES	12
2.1. Activité économique	12
2.2. Marché du travail	21
3. DOSSIER : PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES 2012-2017	26
3.1. Introduction	26
3.2. Évolutions macroéconomiques et sectorielles	26
3.3. Comptes de revenus des ménages	37
GLOSSAIRE	41
RÉFÉRENCES	43
Liste des tableaux et des encadrés	44
Liste des graphiques	45

Les graphiques, tableaux et commentaires se basent sur les informations disponibles en date du 28 septembre 2012, sauf mention contraire.

L'essentiel de la conjoncture

• Durant la première partie de l'année 2012, la **croissance économique mondiale** s'est poursuivie même si elle semble faiblir graduellement depuis le mois de mars. L'analyse du profil semestriel de l'indice de la production industrielle mondiale fait ressortir qu'après le renforcement de la croissance de la production industrielle au premier trimestre 2012, le deuxième trimestre a livré une image moins favorable avec une croissance nulle. Dans les pays émergents, ce résultat reflète le net ralentissement de la production industrielle tandis que dans les pays avancés celle-ci s'est contractée alors qu'elle avait commencé à se redresser début 2012. Parmi les pays avancés, la zone euro peine à retrouver le chemin de la croissance et à sortir de la spirale de la crise des dettes souveraines. Entrés en récession mi-2011, divers États membres s'enfoncent dans celle-ci et, selon les prévisions du Fonds Monétaire International (FMI) (juillet 2012), devraient y rester tout au long de l'année 2012 et au début 2013. Les mêmes prévisions évoquent une croissance du PIB mondial de 3,5 % en 2012 et de 3,9 % en 2013.

• L'**activité économique belge** a nettement ralenti au cours du premier semestre de l'année 2012. Après le rebond observé au premier trimestre (+0,2 %), d'une ampleur assez inattendue par les conjoncturistes, la croissance du PIB belge s'est graduellement affaiblie au cours du deuxième trimestre de cette année. Subissant le ralentissement général observé au niveau international, et en particulier au sein des principaux partenaires commerciaux de la Belgique (Allemagne, France et Pays-Bas), le PIB belge mesuré en volume s'est contracté de 0,5 % au deuxième trimestre 2012, repli d'une ampleur qui n'avait plus été observée depuis la mi-2009. Toutes les branches d'activité sont concernées par ce ralentissement même s'il s'est manifesté avec un degré d'intensité différent entre celles-ci. L'industrie a été particulièrement touchée avec un recul sévère de la valeur ajoutée au deuxième trimestre 2012 (-1,7 % par rapport au trimestre précédent) alors que dans les services et la construction, l'activité recule mais plus faiblement avec respectivement une diminution -0,3 % et -0,1 % en glissement trimestriel. Selon les dernières estimations du Bureau fédéral du Plan (septembre 2012), le taux de croissance du PIB belge serait négatif en 2012, même si le repli attendu resterait limité (-0,1 %).

• Ces tendances baissières se retrouvent à l'analyse de l'**activité économique bruxelloise**, tout en étant modulées par les spécificités de la structure économique régionale. Ainsi, si les branches industrielles et les branches directement liées (commerce de gros et transport) montrent un net repli depuis le début d'année dans la Région, la construction et les autres branches de services semblent plus épargnées jusqu'au mois de juin. Les informations issues des enquêtes de conjoncture, disponibles jusqu'au mois de septembre, tempèrent cette analyse en montrant des signes d'essoufflement dans l'ensemble des activités. Le resserrement des conditions de crédit, comme la baisse de leurs encours, confirment cette tendance négative. Ainsi, l'indicateur de retournement conjoncturel calculé par l'IBSA est passé dans le rouge en septembre 2012, accompagné par la baisse régulière de l'indicateur synthétique de conjoncture. La stagnation, voire une légère régression, du volume d'activité devrait dès lors se propager à l'ensemble des branches à Bruxelles pour la fin de l'année en cours et le début 2013, avec des intensités diverses.

La branche de la construction pourrait connaître un retournement marqué, alors que les services devraient enregistrer une lente dégradation. Quant aux branches industrielles, elles pourraient continuer à régresser pendant plusieurs mois avant d'opérer une stabilisation.

• En ce qui concerne la **démographie des entreprises**, mi-2012, la Région bruxelloise accueillait 86 414 entreprises actives sur son territoire. La croissance de ce nombre n'a cessé de s'accélérer pour dépasser les 3 % en glissement annuel durant les deux premiers trimestres de 2012, soit un rythme nettement plus rapide que la moyenne nationale. Les trois premiers mois de 2012 ont confirmé la vigueur des créations d'entreprises sur le territoire de la Région même si celles-ci semblent avoir stagné au deuxième trimestre 2012 par rapport à l'année précédente. Quant aux cessations d'entreprises, elles se sont inscrites en baisse au cours des quatre derniers trimestres en glissement annuel. En glissement annuel, la Région n'avait plus connu d'amélioration sur le front des faillites depuis le troisième trimestre 2009.

• Selon les **dernières projections macroéconomiques 2012-2017 du modèle HERMREG** (dossier de ce Baromètre), l'année 2012 serait marquée par une croissance négative ou faible de la valeur ajoutée dans la majorité des branches d'activité à Bruxelles. Dès lors, la croissance du PIB bruxellois serait nulle cette même année alors que le PIB national enregistrerait une légère baisse (-0,1 %). À partir de 2013, l'activité économique de la Région de Bruxelles-Capitale se redresserait légèrement avec une progression du PIB de 0,7 % (identique à la moyenne nationale) et retrouverait ensuite un rythme de croissance plus élevé, amorçant un retour progressif vers son évolution tendancielle. Cette amélioration reposerait en grande partie sur la reprise de la croissance dans le secteur du crédit et des assurances et dans celui des «autres services marchands¹». Le PIB régional progresserait de 1,8 % annuellement entre 2014 et 2017 et le différentiel de croissance par rapport aux deux autres régions serait minime à moyen terme. En ce qui concerne l'emploi intérieur à Bruxelles, le ralentissement de la conjoncture, combiné à l'arrêt des mesures temporaires adoptées par l'État fédéral pour soutenir le marché du travail, se traduirait par une quasi-stagnation en 2012. L'emploi devrait commencer à se redresser lentement en 2013 (+0,6 %) et 2014 (+0,4 %) et plus rapidement au-delà.

• Concernant le **marché du travail bruxellois**, le nombre de salariés est resté stable fin 2011 et début 2012, alors qu'en glissement trimestriel ce nombre était en hausse continue depuis le troisième trimestre 2009. Au vu de la poursuite de la contraction de l'activité intérimaire sur le premier semestre de 2012, des résultats moroses des enquêtes de conjoncture et d'une prévision de stagnation de l'activité économique bruxelloise en 2012, on s'attend à très peu de création d'emplois dans les prochains mois. Le chômage devrait continuer d'augmenter dans les mois à venir étant donné que les créations d'emplois resteraient insuffisantes pour absorber la forte hausse de la population en âge de travailler à Bruxelles. Ce scénario laisse à penser que, d'ici à la parution du prochain Baromètre conjoncturel en avril 2013, le nombre de chômeurs se hisserait de plus en plus vers le pic historique des 111 000 unités observé en septembre 2010.

¹ Les «autres services marchands» englobent les services aux entreprises, les services immobiliers et les services collectifs, sociaux et personnels.

1. Contexte macroéconomique

1.1. Évolutions récentes de l'environnement international

TABLEAU 1 : Perspectives internationales, 2010-2013

	2010	2011			2012			2013
	Total	III	IV	Total	I	II	Total (p)	Total (p)
PIB en euros chaînés (1) (2) (3)								
États-Unis	2,4	0,3	1,0	1,8	0,5	0,4	2,0	2,1
Japon	4,5	1,8	0,1	-0,8	1,3	0,3	1,9	1,7
zone euro	2,0	0,1	-0,3	1,5	0,0	-0,2	-0,3	1,0
Allemagne	4,2	0,4	-0,1	3,0	0,5	0,3	0,7	1,7
France	1,7	0,3	0,0	1,7	0,0	0,0	0,5	1,3
Prix à la consommation (2) (moyenne de la période)								
zone euro	1,6	2,7	2,9	2,7	2,7	2,5	2,4	1,8
États-Unis	1,6	3,8	3,3	3,2	n.d.	1,8	2,5	2,0
Taux de chômage (moyenne de la période, données désaisonnalisées)								
zone euro	10,1	10,2	10,6	10,1	10,9	11,2	11,0	11,0
États-Unis	9,6	9,1	8,7	9,0	8,6	8,0	8,2	8,0

(1) Données désaisonnalisées et corrigées des effets calendaires, année de référence 2000. Voir glossaire pour une définition d'euros chaînés.

(2) Pourcentage de variation à un an d'écart

(3) Par rapport au trimestre précédent pour les chiffres trimestriels.

(p) Estimations.

n.d.: non disponible.

Source : Eurostat, FMI- calculs IBSA

• La croissance économique mondiale reste fragile

La croissance de l'activité économique mondiale s'est poursuivie durant la première partie de l'année 2012. Au cours du premier trimestre 2012, elle s'est légèrement renforcée avec un rythme moyen annuel de 3,6 % (FMI, juillet 2012) laissant présager une croissance dynamique durant l'année 2012. L'amélioration qui s'était profilée au début de l'année ne se serait cependant pas poursuivie au deuxième trimestre 2012 au cours duquel un ralentissement de la croissance économique mondiale serait observé. Cette tendance est illustrée par les chiffres disponibles pour le deuxième trimestre 2012 de l'indice de la production industrielle mondiale et du commerce international, indicateurs révélateurs de l' allure de la courbe de la croissance mondiale. L'indice de

la production industrielle mondiale (graphique 1) a progressé au premier trimestre 2012 au rythme de 1,8 % en glissement trimestriel², niveau le plus élevé observé au cours des cinq derniers trimestres. Il a ensuite stagné au deuxième trimestre 2012 (croissance nulle en glissement trimestriel). Ce coup d'arrêt de la production industrielle mondiale est dû à la contraction de la production industrielle dans les pays avancés au cours du deuxième trimestre 2012 (-0,3 % en glissement trimestriel) et de son net ralentissement dans les pays émergents et en développement, où elle est passée de +2,9 % au premier trimestre 2012 à +0,2 % au deuxième trimestre 2012.

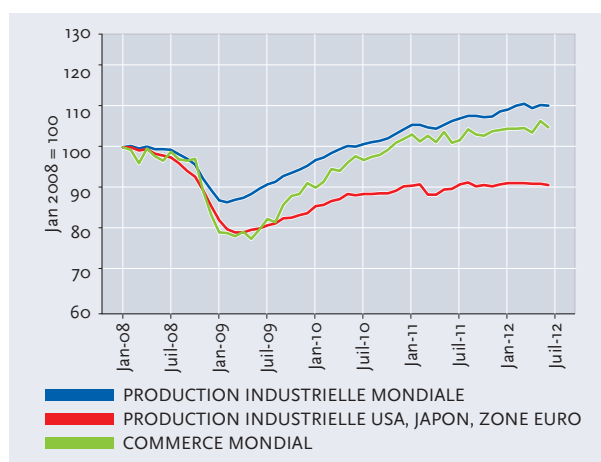
² Voir glossaire.

• Ralentissement de la croissance des échanges commerciaux

On constate le même essoufflement pour les échanges commerciaux internationaux (graphique 1). Le volume des échanges commerciaux internationaux a légèrement progressé durant la première partie de l'année 2012, à un rythme décroissant. Ainsi, la progression du volume de marchandises échangées sur base trimestrielle est retombée de 0,8 % au premier trimestre 2012 à 0,3 % au deuxième trimestre 2012. Ce ralentissement provient notamment d'un franc recul du volume de marchandises importées au deuxième trimestre 2012 au sein de la zone euro (-1,7 %), dans les pays émergents d'Asie (-0,8 %) et de l'Europe centrale et de l'Est (-3,2 %).

Les causes de cet essoufflement sont multiples. Dans les pays émergents et en développement, l'activité économique est freinée par le ralentissement de la demande émanant des pays avancés (en particulier de l'Europe et du Japon) et les effets décalés des multiples durcissements de la politique monétaire. Au sein des pays avancés, la croissance de nombreux pays de la zone euro et du Royaume-Uni est bridée par l'adoption à répétition de mesures de rééquilibrages budgétaires supplémentaires dans un contexte conjoncturel dégradé. Dans la zone euro, la récession s'est installée en 2012 dans plusieurs États membres (dont l'Italie, les Pays-Bas et le Portugal) et le taux de chômage s'est hissé à des niveaux records, bien que de grandes disparités subsistent entre les États membres. Ces éléments ont contraints plusieurs États membres à adopter des mesures d'austérité supplémen-

GRAPHIQUE 1 : Évolution de la production industrielle et du commerce dans le monde, 2008-2012



Source : Centraal Planbureau

taires pour tendre vers les objectifs de déficit public de la zone euro déterminés conformément au programme de stabilité européen. Outre-Atlantique, les derniers indicateurs disponibles pour l'activité économique américaine témoignent d'une croissance relativement lente durant la première partie de l'année 2012, les créations d'emplois observées depuis le mois de mai 2012 y sont faibles et les indicateurs du climat des affaires issus des enquêtes de conjoncture y ont tendance à stagner durant les mois les plus récents.

• La croissance économique mondiale évoluerait à un rythme modéré en 2012 pour se renforcer légèrement en 2013

Les indicateurs conjoncturels avancés disponibles pour la seconde partie de l'année 2012, tirés des enquêtes de confiance auprès des ménages, des entreprises et des banques, laissent présager la poursuite d'une croissance économique atone dans les trimestres à venir. Dans les pays avancés, l'activité économique continuerait de légèrement progresser, stimulée par la poursuite de politiques monétaires accommodantes des diverses banques centrales (BCE, FED, Banque du Japon, etc.). Dans les pays émergents, la demande intérieure continuerait de rester robuste dans les prochains mois, avec toutefois un léger ralentissement de la croissance. Depuis notre dernier Baromètre (avril 2012), les analystes du FMI ont légèrement relevé leurs prévisions de croissance pour 2012 alors qu'elles restent identiques pour 2013. Selon les derniers chiffres présentés en juillet 2012, la croissance mondiale devrait s'établir à 3,5 % en 2012 et à 3,9 % en 2013, soit une révision à la hausse de 0,2 point de pourcentage³ pour 2012.

De nombreuses incertitudes demeurent et pourraient ralentir davantage la croissance mondiale en 2012 et 2013, parmi lesquelles figurent l'intensification de la crise de la dette souveraine dans les pays de la zone euro, le ralentissement plus prononcé qu'attendu de la demande intérieure dans les principaux pays émergents et la déstabilisation des marchés mondiaux d'obligations et de change. Aux États-Unis, des incertitudes apparaissent sur l'ampleur du resserrement de la politique budgétaire attendu début 2013. Qualifiée par les observateurs de «falaise budgétaire», l'expiration simultanée de diverses réductions d'impôts, de baisses automatiques des dépenses publiques et des mesures d'indemnisation d'urgence du chômage pourrait induire une baisse des dépenses publiques pouvant s'élever à environ 4 % du PIB⁴ américain. Le contexte économique international reste également incertain en ce qui concerne l'évolution de la hausse des prix des produits énergétiques sous l'effet de possibles nouvelles tensions géopolitiques au Moyen-Orient, et en particulier en Syrie et en Iran.

³ Voir glossaire.

⁴ Estimation des services budgétaires du Congrès américain.

1.2. Zone euro

• Nouvelle phase de récession au deuxième trimestre 2012

Après un trimestre de croissance négative fin 2011 (-0,3 % en glissement trimestriel), le PIB de la zone euro a stagné au premier trimestre 2012 (+0,0 %) et s'est de nouveau contracté au deuxième trimestre (-0,2 %). Depuis maintenant quatre trimestres consécutifs la zone euro affiche de moins bonnes performances que celles observées aux États-Unis et au Japon (voir tableau 1).

Toutes les composantes de la demande intérieure ont contribué au ralentissement de l'activité économique de la zone euro au deuxième trimestre 2012. La consommation finale des ménages, qui s'est contractée de 0,2 %, a contribué négativement à la croissance du PIB, résultat observé pour le troisième trimestre consécutif. Les mesures d'austérité qui se multiplient au sein de la zone euro et le niveau de chômage élevé continuent de peser sur le revenu disponible des ménages. La confiance de ceux-ci n'a cessé de se dégrader ces derniers mois. L'investissement s'est de nouveau affaibli (après -0,3 % au premier trimestre 2012) retirant 0,2 pp à la croissance du PIB de la zone euro. Il en est de même pour les stocks, dont la variation a contribué pour le quatrième trimestre consécutif négativement à la croissance du PIB (0,2 pp). Les dépenses de consommation finale des administrations publiques n'ont pas non plus contribué à la croissance (croissance nulle) au cours du deuxième trimestre 2012, tendance qui est observée pour le quatrième trimestre consécutif. En revanche, la croissance de la zone euro a été soutenue par le commerce extérieur en raison de la contribution positive des exportations (+0,6 pp) étant donné que les importations ont retiré 0,4 pp à la croissance du PIB.

Lorsque l'on décompose l'évolution du PIB par branche d'activité, on observe que la croissance de l'activité économique dans la zone euro a stagné dans toutes les branches au deuxième trimestre 2012, hormis dans celle des services aux entreprises où elle s'est inscrite en léger recul (-0,1 %). Si la croissance est nulle dans l'ensemble des branches industrielles, l'analyse des composantes de cette branche révèle que la croissance a été négative dans l'industrie manufacturière (-0,1% sur base trimestrielle), après une croissance nulle au trimestre précédent.

L'activité économique s'est infléchie dans tous les pays de la zone euro même si des divergences importantes demeurent parmi ceux-ci en termes de croissance de

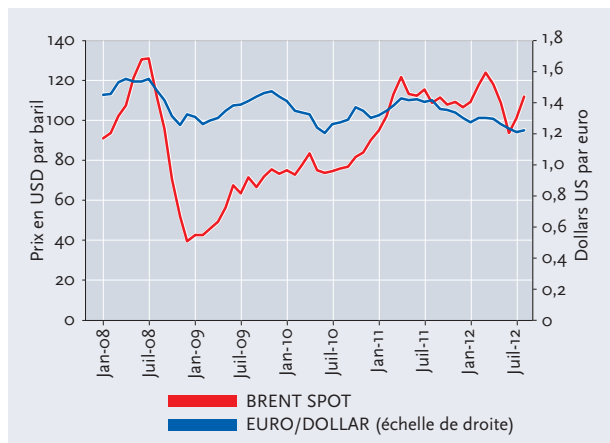
PIB. Au deuxième trimestre 2012, l'Allemagne, les Pays-Bas et la France continuent de mieux résister et ont enregistré une croissance de leur PIB de respectivement 0,3 %, 0,2 % et 0,0 %. Il n'en reste pas moins que la dynamique des pays du cœur de la zone euro est faible, et en particulier celle de l'Allemagne, principal moteur de la croissance de la zone euro depuis la reprise amorcée mi-2009. La Belgique a connu une nouvelle contraction de son activité économique (-0,5 %) après celle observée au dernier trimestre 2011. Cette situation prévaut depuis plusieurs trimestres dans les pays de la périphérie de la zone euro, tels que la Grèce, le Portugal, l'Irlande, l'Italie ou l'Espagne, qui s'enfoncent dans la récession. Ces pays affrontent des situations budgétaires difficiles et subissent l'incidence des mesures d'austérité supplémentaires adoptées (hausse de la TVA, gel ou diminution des salaires des fonctionnaires ou encore baisse de l'ensemble des prestations sociales, etc.), pesant directement sur la demande intérieure. L'ajustement est particulièrement sévère en Grèce, en Irlande et au Portugal. Ces trois pays sont sous le programme du fonds européen de stabilité financière. Dans les prochains mois, les pays périphériques de la zone euro devraient rester au centre de l'attention des dirigeants européens qui souhaitent rassurer les marchés et stabiliser la situation financière de la zone euro.

Concernant le marché du travail, l'**emploi** s'est contracté lors des deux derniers trimestres de 2011 et du premier trimestre 2012. Selon la première estimation d'Eurostat (septembre 2012), il devrait se stabiliser au deuxième trimestre 2012. Quant au **chômage** de la zone euro (tableau 1), alors qu'il était resté relativement stable tout au long de l'année 2011 (avec un taux moyen annuel de 10,1 %), il s'est inscrit en nette progression au cours de la première partie de 2012, avec l'atteinte d'un pic de 11,2 % au deuxième trimestre. La hausse du chômage touche plus particulièrement les jeunes de moins de 25 ans : au deuxième trimestre 2012, leur taux de chômage a atteint le niveau record de 22,5 %. Le taux agrégé de la zone euro dissimule toutefois des écarts considérables entre les États membres. Les Pays-Bas (5,1 %), l'Allemagne (5,5 %) et la Belgique (7,1%) continuent d'afficher un taux de chômage relativement faible alors que celui-ci s'élève à 14,7 % en Irlande, 15,5 % au Portugal et 24,7 % en Espagne. Dans les mois à venir, le chômage de la zone euro devrait continuer d'augmenter, étant donné que la reprise attendue de l'activité économique est jugée trop faible et que les créations d'emploi devraient rester modestes.

L'**inflation**, mesurée au travers de l'évolution de l'indice des prix à la consommation, s'est inscrite en baisse entre janvier (2,7 %) et juillet (2,4 %) 2012 au sein de la zone euro, pour ensuite se hisser à 2,6 % en août. La baisse observée en première partie d'année fait suite à la diminution des prix des matières premières, en particulier des produits énergétiques (la cotation du baril de pétrole étant retombée fin juillet à 102 dollars après le pic de 125 dollars observé en mars), dans un contexte où **l'euro est resté relativement stable par rapport au dollar** (graphique 2). Durant le mois d'août, l'inflation est repartie à la hausse en raison d'un accroissement du prix des produits énergétiques, et en particulier du **prix du baril de pétrole** (graphique 2) qui est remonté, fin août, à 114 dollars le baril. Les perturbations du côté de l'offre et, en particulier, la recrudescence des tensions en Iran et en Syrie expliquent ce renchérissement alors que dans un contexte d'affaiblissement général de l'activité économique mondiale, la demande reste atone. Dans les mois à venir, le taux d'inflation devrait diminuer. Il atteindrait 2,5 % sur le total de l'année 2012 avant d'amorcer une baisse plus nette en 2013 où il devrait revenir en deçà de 2 %. Ces évolutions sont toutefois dépendantes de la situation géopolitique dans les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (notamment en Iran, Syrie et Lybie) dont un accroissement des tensions pourrait pousser les prix du brut à la hausse.

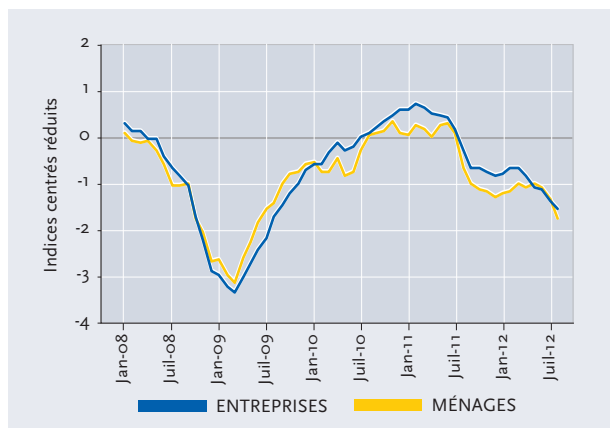
Les difficultés budgétaires rencontrées par plusieurs pays de la zone euro et la mise en œuvre de mesures d'austérité qui en découlent soulèvent des craintes et ne sont pas sans influencer l'évolution de certains indicateurs. **La confiance des ménages et des entreprises de la zone euro s'érode de plus en plus au cours des derniers mois.** Tout comme dans notre dernier Baromètre, les courbes de ces deux indicateurs continuent d'évoluer en dessous de leur moyenne de long terme (graphique 3). La confiance des entreprises qui semblait reprendre des couleurs durant les deux premiers mois de 2012 se détériore nettement depuis le mois de mars, point de retournement de la courbe qui évolue depuis à la baisse, suggérant la poursuite d'une activité économique atone jusqu'à la fin de l'année 2012. La courbe de la confiance des ménages s'est également retournée quelques mois plus tard (mai) et continue depuis d'être orientée à la baisse, laissant présager une poursuite de la faiblesse des dépenses de consommation au cours des prochains mois. L'indicateur de la confiance des ménages s'est singulièrement contracté au mois d'août, atteignant un niveau qui n'avait plus été observé depuis juin 2009. Les mesures d'assainissement des finances publiques adoptées dans la plupart des États membres de la zone euro limitent fortement les dépenses publiques et les actions de relance économique supplémentaires qui pourraient être considérées par les États pour soutenir l'emploi, relancer la consommation des ménages et rétablir la confiance des entreprises.

GRAPHIQUE 2 : Cours du pétrole et taux de change euro/dollar



Source: U.S. Department of Energy, Energy Information Administration, BCE

GRAPHIQUE 3 : Enquête sur la conjoncture auprès des entreprises et des consommateurs, zone euro, 2008-2012 (corrigé des variations saisonnières, centré réduit)



Source: Eurostat-calculs IBSA

Pour rassurer les marchés financiers et limiter les mouvements spéculatifs autour des obligations publiques de certains pays de la zone euro, la Banque Centrale Européenne (BCE) est intervenue à plusieurs reprises depuis l'été. En juillet, elle a ramené son principal taux directeur de 1 % à 0,75 % (son plus bas niveau historique). Plus récemment (septembre 2012), elle a adopté un nouveau plan d'achat d'obligations sur les marchés de la dette souveraine destiné à stabiliser le taux de financement des États membres qui continuent d'emprunter sur les marchés financiers des capitaux par l'émission de bons d'états pour financer leur déficit public (ce qui n'est plus le cas de la Grèce et du Portugal). Ces interventions à répétition de la BCE n'ont cependant pas pour objectif de se substituer aux réformes demandées aux États membres. Dans les mois à venir, la BCE pourrait abaisser son principal taux directeur en deçà du plancher de 0,75 %.

• Zone euro : en récession en 2012

Au vu de ces éléments, la zone euro devrait connaître un nouvel épisode récessif en 2012, pour se redresser lentement en 2013. Selon les dernières prévisions du FMI publiées en juillet 2012, le PIB de la zone euro devrait se contracter de 0,3 % en 2012 alors que les dernières projections de la Commission européenne diffusées en septembre 2012 prévoient une contraction légèrement plus

forte avec un recul de 0,4 % (soit, une révision à la hausse de 0,1 pp par rapport à notre dernier Baromètre d'avril). Un retour à la croissance est attendu en 2013, même si celle-ci devrait rester modeste et s'établirait à 0,7 %, taux en net recul par rapport à ceux observés en 2010 et 2011 (tableau 1).

1.3. Belgique

• Net ralentissement de l'activité économique durant le premier semestre 2012

TABLEAU 2 : Chiffres-clés pour l'économie de la Belgique

	2011		2012			2013
	IV	Total	I	II	Total (p)	Total (p)
Taux de croissance du PIB en volume	-	1,8	-	-	-0,1	0,7
<i>Par rapport au trimestre précédent</i>	-0,1	-	0,2	-0,5	-	
Taux de croissance des composantes du PIB en volume*						
<i>Dépenses de consommation finale des particuliers</i>	0,0	0,2	-0,1	-0,4	-0,5	0,5
<i>Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics</i>	0,1	0,8	0,0	-0,2	1,1	1,2
<i>Formation brute de capital</i>	-0,9	4,1	0,6	-0,6	0,2	0,6
<i>Exportation de biens et services</i>	-2,0	5,5	0,7	-0,4	-0,9	2,0
<i>Importation de biens et services</i>	-2,2	5,6	0,3	-0,9	-1,1	1,9
Marché du travail						
<i>Taux d'emploi</i>	62,2	64,0	61,5	-	63,8	63,8
<i>Emploi intérieur (en milliers)</i>	4 561,9	4 544,9	4 553,7	4 549,8	4 555,9	4 569,5
<i>Taux de chômage (définition standardisée Eurostat)</i>	7,2	7,2	7,1	7,1	7,6	7,9
Prix à la consommation						
<i>Belgique</i>	3,4	3,5	3,1	2,3	2,9	1,8

Les chiffres trimestriels relatifs au PIB et à ses composantes sont issus du site internet de données de la BNB, Belgostat Online.

(p) Les chiffres annuels sont des prévisions issues de Bureau fédéral du Plan, «Budget économique», septembre 2012.

* Par rapport au trimestre précédent pour les chiffres trimestriels.

(p): estimations Hermes.

Source : BNB, BfP, DGSIE

Dans le contexte économique international décrit ci-dessus, l'activité économique en **Belgique** s'est également ralentie de façon nette durant les six premiers mois de l'année 2012. Si au premier trimestre 2012, l'activité économique belge s'est quelque peu raffermit avec un retour à la croissance du PIB belge en glissement trimestriel (+0,2 %), après le léger recul observé au dernier trimestre 2011 (-0,1 %), ce faible rebond n'aura été que temporaire. Depuis le mois de mars, l'économie belge ressent les

effets de la dégradation du climat conjoncturel au sein de la zone euro, et en particulier du ralentissement de la demande extérieure adressée à la Belgique par ses principaux partenaires commerciaux (Allemagne, France et Pays-Bas). Cette dégradation est d'une telle ampleur qu'au deuxième trimestre 2012, l'activité économique belge connaît un nouvel épisode de croissance négative, avec un recul de son PIB en glissement trimestriel de 0,5 %. Ce repli est plus important que celui observé en

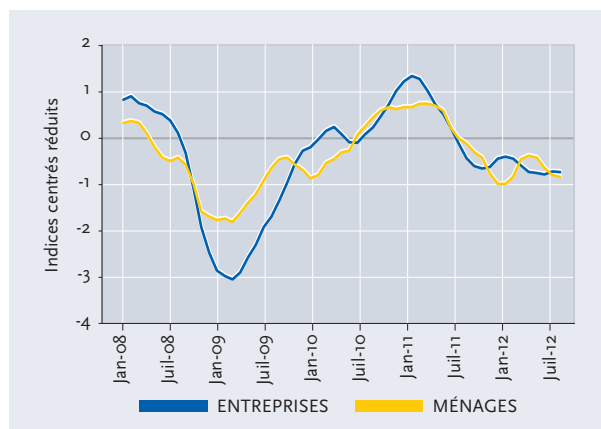
moyenne au sein de la zone euro (-0,2 %) et d'une intensité qui n'avait plus été constatée en Belgique depuis la mi-2009. À l'analyse du tableau 2, qui décompose le PIB selon l'approche dépenses, on constate que l'activité économique belge a pâti d'une contraction des principales composantes de la demande intérieure et en particulier de la formation brute de capital fixe (-0,6 %), des dépenses de consommation finale des ménages (-0,4 %) et des administrations publiques (-0,2 %). La demande extérieure a également diminué alors qu'elle s'était temporairement redressée lors du premier trimestre 2012. Tant les exportations de biens et services (-0,4 %) que les importations (-0,9 %) sont en baisse. Toutes les branches d'activité sont concernées par ce ralentissement, même s'il s'est manifesté avec un degré d'intensité différent entre celles-ci. L'industrie a été particulièrement touchée avec un recul sévère de la valeur ajoutée (-1,7 % par rapport au trimestre précédent) alors que ce secteur d'activité avait déjà baissé au cours des trois trimestres précédents. Dans les services, l'activité s'est inscrite en recul (-0,3 %) après avoir progressé au premier trimestre 2012 (0,4 %). Dans la construction, l'activité a de nouveau légèrement diminué (-0,1 %), après avoir affiché un recul de même ampleur le trimestre précédent.

Concernant le **marché du travail**, la dynamique s'est modifiée depuis le début de l'année 2012, faisant suite au ralentissement de l'activité économique observé en Belgique. Au cours des deux premiers trimestres 2012, l'**emploi intérieur** s'est contracté respectivement de -0,2 % et -0,1 % sur base trimestrielle. Les destructions nettes d'emploi se seraient produites tant dans l'industrie que les services au cours du premier trimestre 2012 alors que durant le second, seule l'industrie aurait été touchée. Dans les services, ce sont surtout les secteurs du commerce et de l'administration publique qui auraient été affectés, deux secteurs prépondérants à Bruxelles.

Cette détérioration de la situation sur le marché du travail se reflète également dans le taux d'emploi, mesuré en pourcentage de la population en âge de travailler, qui est retombé à 61,5 % au premier trimestre 2012, contre 62,2 % au quatrième trimestre 2011. Selon les dernières estimations du Bureau fédéral du Plan (septembre 2012), la hausse de l'emploi intérieur devrait s'établir à environ 11 000 unités pour 2012 en moyenne annuelle (+0,2 %). En 2013, le nombre d'emplois nets créés serait également limité à 13 700 unités (+0,3 %), sous l'effet d'une reprise modérée de l'activité économique au cours de l'année. Les créations nettes d'emplois se situent donc à des niveaux nettement inférieurs par rapport à ce qui a été observé par le passé. Elles s'élevaient à 30 800 unités en 2010 et de 61 600 unités en 2011.

Le chômage, qui s'était stabilisé aux alentours de 7,2 % en 2011, a quelque peu diminué au cours de la première

GRAPHIQUE 4 : Enquêtes sur la conjoncture auprès des entreprises et des consommateurs, Belgique, 2008-2012 (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)



Source : BNB - calculs IBSA

partie de l'année 2012. Le **taux de chômage**⁵ (tableau 2) s'est ainsi établi à 7,1 % au deuxième trimestre 2012. Ce mouvement masque toutefois la hausse du nombre de chômeurs observée au cours de la première partie de l'année 2012, gommée par la croissance simultanée de la population active durant cette même période. Selon les dernières estimations du Bureau fédéral du Plan (septembre 2012), le chômage devrait continuer de progresser au cours de la seconde partie de 2012, mouvement qui devrait s'accroître en 2013 sous l'effet du ralentissement de l'activité économique pesant tant sur le nombre d'emplois créés que sur l'absorption des nouveaux entrants sur le marché du travail. On devrait voir le nombre de chômeurs (définition BfP) augmenter de 9 100 unités en 2012 (augmentation révisée nettement à la baisse par rapport à notre dernier Baromètre où une hausse de 19 400 unités en 2012 était annoncée) et de 24 000 unités en 2013.

Après une phase de stabilisation entre janvier et février 2012, l'**inflation** (tableau 2) s'est inscrite en baisse entre mars et juin pour ensuite de nouveau remonter légèrement durant l'été. Fin août, le taux d'inflation était de 2,86 %. Cette nouvelle évolution à la hausse s'explique par l'augmentation des prix des produits pétroliers mais également des denrées alimentaires fraîches. Sur base des prévisions mensuelles du Bureau fédéral du Plan, le taux d'inflation devrait progressivement diminuer durant les prochains mois et retomberait à un niveau proche de 2,5 % d'ici fin décembre. Sur l'ensemble de l'année 2012, l'inflation s'élèverait en moyenne à 2,9 %, contre 3,5 % en 2011 et 2,2 % en 2010. En 2013, les tensions sur les prix devraient nettement se tasser à la suite d'une évolution plus limitée des prix du pétrole. Le taux d'inflation annuel devrait retomber à 1,8 %, soit légèrement en dessous du plafond de 2 % que s'est fixé la Banque Centrale Européenne.

⁵ Il s'agit du taux de chômage harmonisé corrigé des variations saisonnières mesuré sur la base de l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT).

Au vu des derniers chiffres disponibles relatifs aux **indicateurs de confiance** (graphique 4), le ralentissement généralisé de l'activité économique entamé au mois de mars devrait se poursuivre durant la deuxième moitié de l'année 2012. Si l'indicateur mesurant la confiance des ménages avait commencé à se redresser au début de l'année 2012, sans pour autant remonter au-dessus de sa moyenne de long terme, il s'est de nouveau détérioré à partir du mois de juin et est depuis orienté à la baisse. Les consommateurs se sont montrés plus méfiants en ce qui concerne les perspectives économiques générales, les perspectives d'emploi mais également quant à leur situation financière. Alors qu'elle avait progressivement commencé à se redresser durant les trois premiers mois de 2012, la confiance des entrepreneurs se détériore globalement depuis mars et l'allure de la courbe apparaît

orientée à la baisse. Les résultats observés en septembre marquent toutefois un temps d'arrêt, avec un climat des affaires relativement stable par rapport au mois précédent. En septembre, la confiance des entrepreneurs s'est particulièrement redressée dans la construction en raison d'une appréciation plus favorable des carnets d'ordres. Dans l'industrie, le climat des affaires s'est par contre dégradé alors qu'il s'était légèrement redressé durant l'été (juillet et août). En revanche, on ne décèle pas d'amélioration dans la branche des services aux entreprises où on observe depuis juillet un assombrissement de plus en plus marqué du moral des entrepreneurs. L'ensemble de ces éléments laisse à penser que la croissance du PIB devrait rester faible dans les trimestres à venir.

• L'activité économique resterait atone en seconde partie d'année

La faiblesse de la croissance de l'activité économique devrait s'atténuer progressivement durant la seconde partie de 2012. Sur l'ensemble de cette année, la Belgique devrait connaître une nouvelle phase de récession, même si celle-ci resterait limitée. Selon les dernières estimations du Bureau fédéral du Plan, la croissance annuelle du PIB s'établirait à -0,1 % en 2012 (soit une révision à la baisse de 0,2 point de pourcentage par rapport à notre dernier Baromètre du fait des résultats médiocres du deuxième trimestre 2012). Ce taux reste tout de même supérieur au rythme moyen attendu au sein de la zone euro pour 2012 (-0,3 %). De l'analyse du tableau 2 qui décompose le PIB selon l'approche dépenses, on constate que la demande intérieure (hors stock) devrait se contracter en 2012. Elle serait freinée par les dépenses de consommation finale des particuliers qui subiraient un recul de 0,5 % malgré la poursuite de la baisse de leur taux d'épargne qui s'établirait à 14,1 % en 2012 après 14,4 % en 2011. Sous l'effet de

l'adoption de nouvelles dispositions budgétaires et d'une conjoncture atone, la baisse du revenu disponible réel des ménages devrait se poursuivre en 2012, celle-ci serait de la même ampleur que celle observée en 2011, soit -0,8 %. Les investissements progresseraient à peine (+0,2 %), sous l'effet du nouveau recul des investissements résidentiels (-3,8 %) et de la faiblesse des investissements des entreprises (+0,9 %). À noter que le taux d'utilisation des capacités de production est retombé de 78,4 % en janvier 2012 à 77,3 % en juillet 2012. En revanche, la croissance des investissements des pouvoirs publics devrait s'accélérer (+8,4 %), sous l'impulsion en particulier des investissements qui précèdent les élections communales et provinciales de 2012 réalisés par les pouvoirs locaux. Quant à la demande extérieure, tant les volumes importés (-1,1 %) qu'exportés (-0,9 %) seraient en retrait, avec un recul plus prononcé des importations, de telle sorte que la contribution à la croissance du commerce extérieur serait positive (+0,2 pp).

• Retour à une croissance modérée en 2013

Un retour à la croissance est attendu en 2013 avec une progression du PIB belge qui s'élèverait selon les dernières prévisions du BfP (septembre 2012) à 0,7 %, prévision révisée de moitié par rapport à celle diffusée en mai 2012 qui tablait encore sur un rythme de 1,4 %. En 2013, la demande intérieure devrait redevenir positive et serait soutenue, notamment, par le léger retour à la croissance de la consommation privée (+0,5 %) entraînée par la hausse du revenu disponible (+0,7 %) et l'affaiblissement de l'inflation. La croissance des investissements devrait s'accélérer (+0,6 %), en particulier celle des investissements des entreprises (+1,6 %) et des investissements résidentiels (+1,0 %). Les investisse-

ments des administrations publiques connaîtraient par contre un recul important (-8,3 %). Les exportations devraient continuer de progresser à un rythme soutenu (+2,0 %) mais leur contribution nette à la croissance serait à peu près nulle (+0,1 pp) étant donné la forte progression des importations (1,9 %).

Ces estimations sont évidemment fortement tributaires de l'évolution de l'environnement européen, pour lequel des risques et incertitudes importants subsistent, et des nouvelles dispositions budgétaires qui seront mises en place dans les prochains mois par le Gouvernement fédéral et les entités fédérées.

2. Conjoncture à Bruxelles

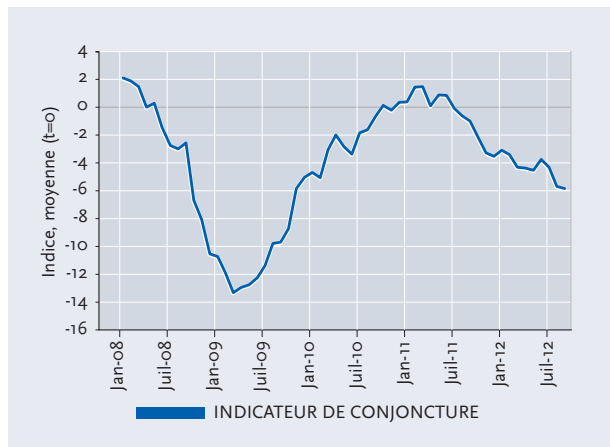
2.1. Activité économique

Les chiffres relatifs à l'année 2010 commentés dans notre dernier Baromètre restent les plus à jour concernant la comptabilité régionale. Entretemps, un nouvel exercice de projection macroéconomique de moyen terme a été réalisé sur base du modèle HERMREG⁶. Celui-ci permet d'obtenir des estimations pour l'année 2011 et des prévisions pour les années 2012 à 2017. Si l'ensemble des résultats afférents sont commentés par ailleurs, on peut ici rappeler que cette projection (juin 2012), revue en septembre, estime à 1,3 % la croissance en volume du PIB de la Région de Bruxelles-Capitale en 2011, et prévoit une croissance nulle en 2012. Cette croissance plus modeste qu'au niveau national en 2011 (1,8 %) s'expliquerait par le contrecoup subi dans la branche « énergie » après la forte croissance observée en 2010. En 2012, la situation serait globalement en ligne avec les dernières prévisions au niveau national (-0,1 %), l'ensemble des branches à l'exception de « santé et action sociale » stagnant sur cette période.

La situation conjoncturelle observable à la fin du troisième trimestre 2012 en Région de Bruxelles-Capitale fait écho aux développements internationaux et nationaux évoqués dans les sections précédentes de ce Baromètre. Notre analyse se base sur les chiffres issus de la TVA jusqu'en juin 2012 et des enquêtes de conjoncture disponibles jusqu'en septembre de cette année.

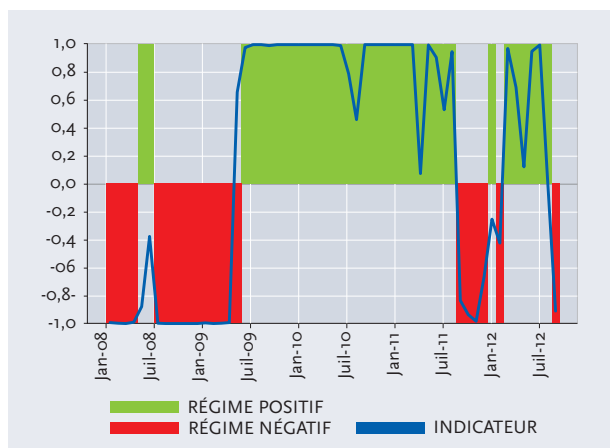
L'indicateur synthétique de conjoncture de la Région, publié ici pour la première fois (voir l'encadré pour plus de précisions), avait infléchi sa trajectoire à la baisse à la mi-2011 (graphique 5), pour montrer une certaine stabilisation au cours de la première moitié de l'année 2012. Les dernières données disponibles pour cet indicateur suggèrent un retour à une baisse plus franche de la conjoncture. Cette lecture est confirmée par notre indicateur de retournement⁷ (graphique 6) qui, après l'épisode négatif entamé en septembre 2011, avait détecté un retournement positif au premier trimestre de l'année 2012. L'actualisation de cet indicateur au mois de septembre 2012 fait cependant apparaître un nouveau retournement négatif de la conjoncture, en ligne avec l'accélération à la baisse de notre indicateur synthétique. Il faut noter que ce retournement se produit dans un climat de baisse moins rapide de l'indicateur synthétique.

GRAPHIQUE 5 : Indicateur synthétique conjoncturel (sur base de données centrées et réduites)



Source : BNB - calculs IBSA

GRAPHIQUE 6 : Indicateur de retournement conjoncturel



Source : IBSA

Il semble ainsi que, d'une situation de relative incertitude en termes conjoncturels mi-2012, on se dirige vers un épisode plus nettement négatif, à l'image de celui observé fin 2011.

⁶ Voir à ce sujet notre dossier dans ce Baromètre et la publication complète sur le site internet www.ibsa.irisnet.be.

⁷ Un résumé méthodologique et une grille de lecture de cet indicateur sont repris dans notre Baromètre d'avril, disponible en ligne sur le site internet : www.ibsa.irisnet.be.

Encadré 1 : Indicateur synthétique conjoncturel

L'indicateur synthétique conjoncturel est un indicateur coïncident⁸ qui a pour objectif de donner une information quantitative mensuelle globale caractérisant le climat des affaires au sein de la Région tel qu'il est perçu par les entreprises bruxelloises⁹.

À cet effet, cet indicateur est construit à partir des soldes de réponses de toutes les questions posées dans le cadre de l'enquête de conjoncture réalisée mensuellement auprès des entreprises bruxelloises. Ces résultats d'enquêtes représentent les données les plus à jour permettant de juger du niveau d'activité économique dans la Région, sachant qu'ils sont publiés chaque mois par la Banque nationale de Belgique environ 20 jours après la date de l'enquête. Du fait du traitement statistique d'analyse factorielle dynamique appliqué à l'ensemble des soldes de réponses des différentes questions de l'enquête, cet indicateur résume les mouvements conjoncturels communs à tous les secteurs (construction, industrie manufacturière, commerce et services aux entreprises) repris dans l'enquête de conjoncture.

Ce nouvel indicateur vient enrichir les analyses conjoncturelles réalisées par l'IBSA en fournissant une information agrégée qui permet, en un coup d'œil, d'interpréter l'ensemble des résultats issus de l'enquête de conjoncture pour la Région bruxelloise. Testé sur les séries historiques disponibles du PIB, il dispose d'une bonne qualité prédictive de la croissance du PIB bruxellois.

Il se distingue de l'indicateur de retournement dont l'objectif est de détecter le plus tôt possible les retournements dans le cycle de l'activité économique dès qu'ils surviennent, malgré le retard avec lequel les chiffres officiels de PIB sont publiés (de l'ordre de 18 mois pour les séries régionales).

Il se différencie également de l'indicateur de conjoncture de la BNB qui est un indicateur récapitulatif global calculé au départ d'une moyenne pondérée des courbes synthétiques de chaque branche d'activité. Ces dernières sont construites à partir des soldes de réponses d'un nombre limité de questions issues de l'enquête de conjoncture.

L'ensemble des branches semble devoir subir ce retournement, bien que les dynamiques observables à ce jour soient différentes. Un décalage apparaît dans l'ordre dans lequel les secteurs semblent affectés par ce ralentissement et sur l'ampleur de celui-ci. On observe ainsi, comme aux niveaux national et international, une grande incertitude alimentée par la faiblesse des branches industrielles et des services directement dépendants (commerce de gros et transport), alors que la construction et les services – à l'exception des deux activités mentionnées ci-dessus – montrent une dynamique encore positive à la mi-2012. Ce climat incertain évolue ces derniers mois sur des bases plus négatives, avec une dégradation de la perception de leur environnement par la majorité des chefs d'entreprises, si l'on excepte la branche de la construction. La dynamique n'est cependant pas la même dans les services, où l'on semble se maintenir dans une forme de stagnation, alors que dans les branches industrielles et le commerce de gros, le repli apparaît plus net sans signe d'essoufflement.

La suite de ce chapitre détaille notre analyse par branche d'activité.

Industrie

La croissance de la **production industrielle nationale** (graphique 7) et du **chiffre d'affaires industriel à Bruxelles** (graphique 8) retrouve des valeurs négatives à la fin du premier semestre 2012. Les observations pour ces deux indicateurs sont maintenant nettement sous la tendance de long terme, pourtant largement révisée à la baisse en 2008. De plus, la dynamique sous-jacente ne montre pas d'inflexion, augurant un prolongement de cette tendance baissière dans le futur proche. Le détail par sous-branche montre que, des deux branches industrielles importantes à Bruxelles que sont la chimie et l'automobile, c'est la première qui détermine l'orientation conjoncturelle. Les volumes d'activité dans l'industrie chimique dans la Capitale ont baissé depuis le début de l'année 2012, sans montrer de signe de redressement. La situation dans la fabrication de matériel de transport se montre nettement plus favorable, mais le poids moins important de cette sous-branche ne permet pas une compensation au niveau total. Le scénario conjoncturel élaboré il y a de cela six mois dans le dernier Baromètre se confirme donc malheureusement. L'impact simultané sur le commerce de gros, la relative meilleure tenue des

⁸ Un indicateur coïncident permet au conjoncturiste de déterminer la position cyclique de l'économie à un moment donné alors que les données de PIB ne sont pas disponibles.

⁹ Méthodologie basée sur celle développée par l'INSEE pour la construction de l'indicateur du climat des affaires en France.

autres activités de services et des signes de raréfaction du crédit aux entreprises (voir plus bas), nous placent à nouveau face à ce qui pourrait être un scénario récessif classique, alimenté par une chute de la demande. Cette dernière apparaît en premier lieu dans les activités industrielles (en particulier des biens intermédiaires pour la Région bruxelloise), de transport et les activités liées directement au commerce international, avant de s'étendre aux services.

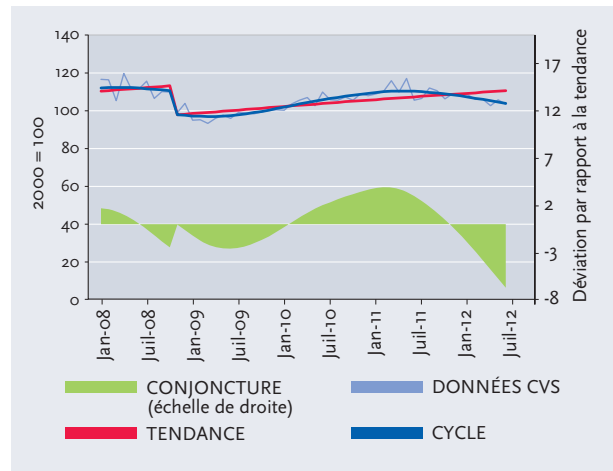
Commerce

Cette branche se caractérise par des différences marquées entre commerce de gros et de détail, tant en niveau qu'en évolution.

Après un léger trou d'air fin 2011, visible dans les données corrigées des variations saisonnières sur le graphique 9, la branche du **commerce de gros** semble cette fois plus durablement engagée dans une dynamique négative, en lien avec la situation dans l'industrie et au niveau international. Les données relatives au chiffre d'affaires ces cinq derniers mois sont décroissantes et le niveau d'activité est repassé sous sa tendance de long terme. Cette dynamique négative ne montre pas de signe de redressement pour le chiffre d'affaires, amenant rapidement notre indicateur de conjoncture en terrain négatif. Ces éléments sont corroborés par les résultats des enquêtes auprès des chefs d'entreprises actives dans la branche (graphique 11), qui montrent que l'embellie apparue au premier semestre 2012 ne s'est pas confirmée, avec le retour d'un regard plus pessimiste sur les perspectives de demande.

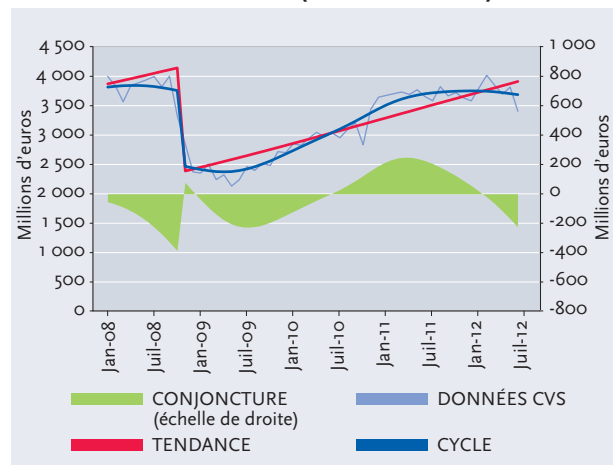
Bien que traditionnellement moins affectée globalement¹¹ par les fluctuations conjoncturelles, la branche du **commerce de détail** semble elle aussi souffrir du contexte général depuis le deuxième trimestre de l'année. Les volumes d'activité se sont ainsi nettement contractés depuis le mois d'avril (graphique 10), amenant notre indicateur conjoncturel à des valeurs négatives. On ne peut cependant pas, ici, parler de dynamique négative durable sur base uniquement des données de chiffre d'affaires. Par ailleurs, si les enquêtes auprès des chefs d'entreprises confirment le passage dans le rouge (graphique 11), les choix de consommation des ménages belges et bruxellois pourraient montrer plus de résistance au vu des résultats d'enquêtes de confiance. Ainsi, les prévisions d'achats importants montrent des niveaux très élevés (graphique 12), ce qui est usuellement un bon indicateur des perspectives en termes d'attitude de consommation. Ce dernier point doit tout de même être mis en relation avec la situation peu brillante sur le marché du travail, décrite au chapitre

GRAPHIQUE 710: Évolution conjoncturelle de l'indice national de production, Industrie (2000=100)



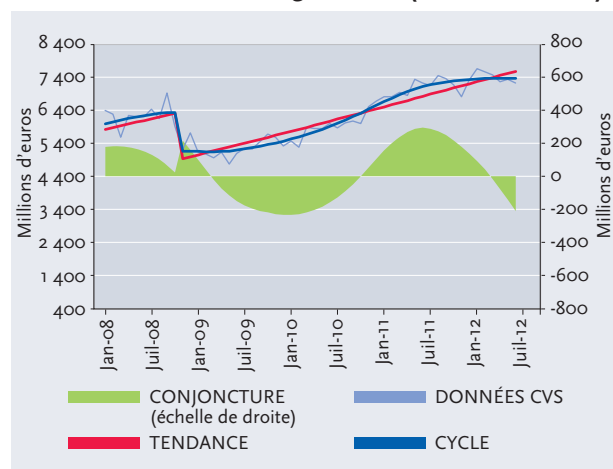
Source : DGSIE - calculs IBSA

GRAPHIQUE 8 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Industrie, RBC (millions d'euros)



Source : DGSIE - calculs IBSA

GRAPHIQUE 9 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Commerce de gros, RBC (millions d'euros)

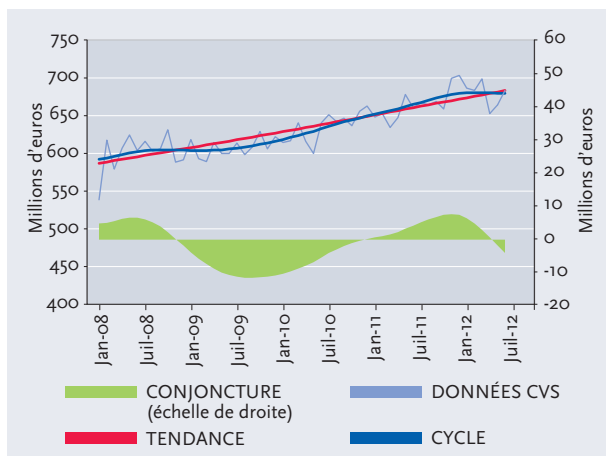


Source : DGSIE - calculs IBSA

¹⁰ Voir glossaire.

¹¹ L'impact individuel sur les petites entreprises de la branche peut, lui, être fortement lié à la conjoncture (voir en particulier notre section sur la démographie d'entreprises plus bas).

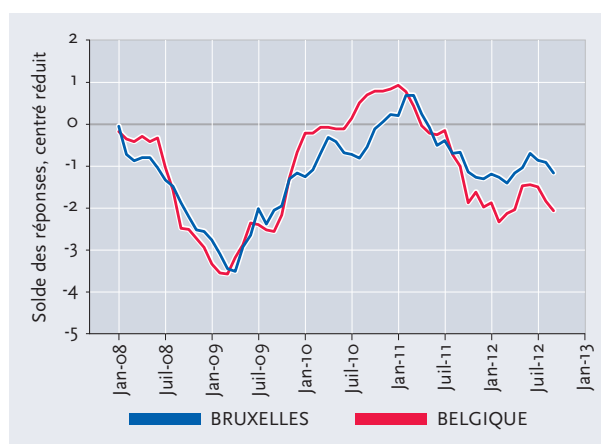
GRAPHIQUE 10 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Commerce de détail, RBC (millions d'euros)



Source : DGSIE - calculs IBSA

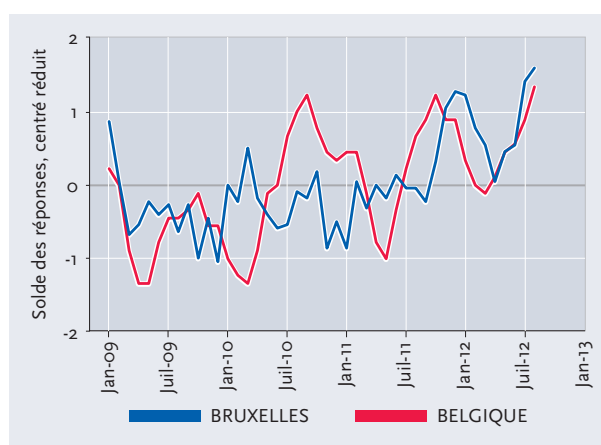
suivant. L'évolution à court terme de la conjoncture dans le commerce de détail reste donc incertaine, bien que les signaux à la baisse semblent un peu plus forts que ceux pointant vers la stabilité.

GRAPHIQUE 11 : Perspectives de demande à trois mois dans le commerce, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)



Source : BNB - calculs IBSA

GRAPHIQUE 12 : Prévisions d'achats importants des ménages bruxellois (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)



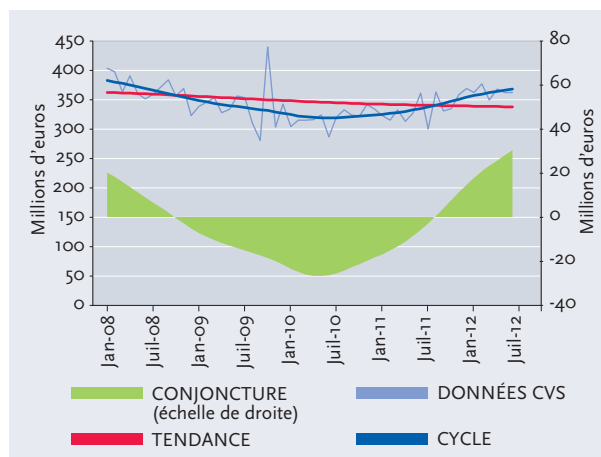
Source : BNB - calculs IBSA

Construction

La situation dans la branche de la construction montre clairement deux visages. D'une part, pour les volumes d'activité observés jusqu'en juin 2012 (graphique 13), la situation semble très favorable. L'accroissement noté dans le précédent Baromètre s'est poursuivi, confirmant le sentiment des chefs d'entreprises exprimé à l'époque quant à leurs carnets d'ordres. L'indicateur conjoncturel est ainsi très fortement positif, bien que les tout derniers chiffres puissent laisser anticiper un léger fléchissement.

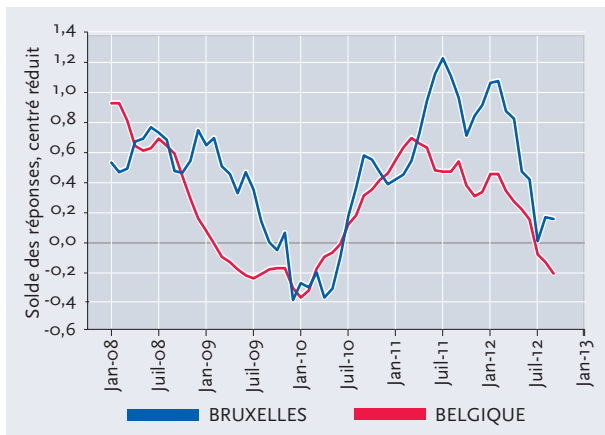
Si l'on s'en remet aux perceptions exprimées par les acteurs de la branche, en particulier en termes de carnets d'ordres (graphique 14), la lecture est fort différente. Ainsi, l'évaluation du volume d'activité à venir ne cesse de se dégrader depuis le début de l'année, à une vitesse

GRAPHIQUE 13 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Construction, RBC (millions d'euros)



Source : DGSIE - calculs IBSA

GRAPHIQUE 14 : Évaluation des carnets d'ordres dans la construction, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)



Source : BNB - calculs IBSA

très importante, pour atteindre à ce jour des niveaux qui n'étaient plus enregistrés depuis 2010. Il semble dès lors qu'un retournement de conjoncture, qui n'a pas encore significativement affecté les chiffres d'affaires au mois de juin, soit à redouter pour la construction dans les mois à venir.

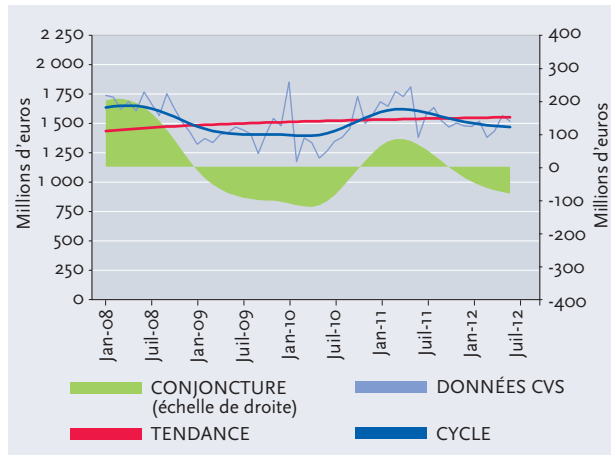
Services marchands non financiers

Si les branches de services ont globalement subi le retournement de conjoncture observé dans la deuxième moitié de l'année 2011, l'embellie amorcée en début d'année 2012 s'est poursuivie selon les dernières données de volume d'activité disponibles. Ainsi, pour les **transports et communications** (graphique 15) comme pour les **autres services aux entreprises** (graphique 16), les chiffres d'affaires réalisés sont en légère augmentation jusqu'au mois de juin. L'indicateur de conjoncture associé, s'il reste dans les deux cas dans les valeurs négatives, montre cependant un mouvement à la hausse, plus net pour les autres services aux entreprises.

Ces éléments sont corroborés par les résultats d'enquêtes auprès des entrepreneurs jusqu'au mois de juin (graphique 17), les perspectives d'activité étant jugées de plus en plus positives – quoique sous la moyenne de long terme – jusqu'à cette date à Bruxelles. Mais dès le mois de juillet, le retournement d'opinion observé plus tôt en Belgique apparaît également pour la courbe bruxelloise de ce graphique, ce qui doit tempérer les perspectives d'évolution des volumes d'activité des branches de services marchands non financiers après la mi-2012.

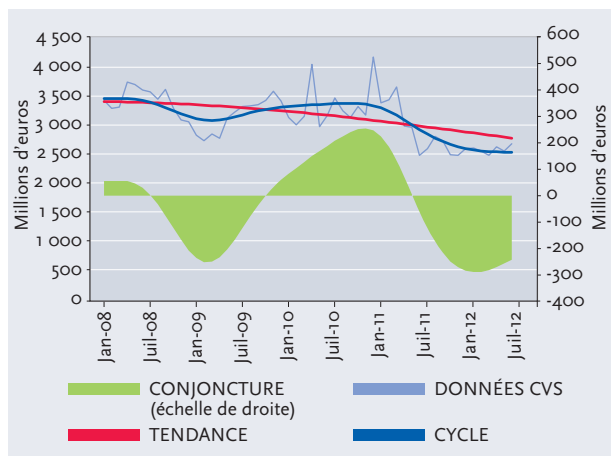
Ceci tendrait à confirmer le scénario esquissé plus haut : un repli conjoncturel déjà observable dans l'industrie et les branches directement liées, et qui ne se retrouverait

GRAPHIQUE 15 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Transports et Communications, RBC (millions d'euros)



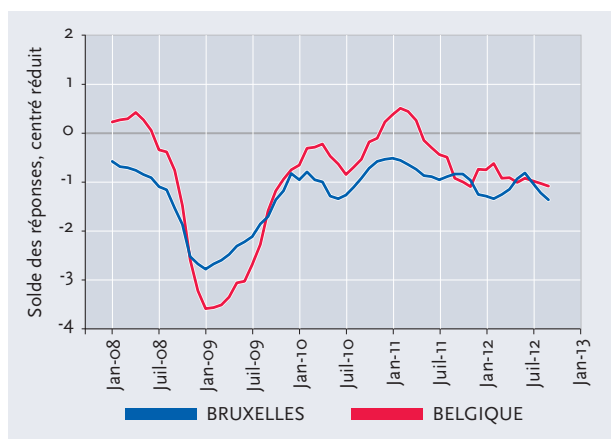
Source : DGSIE - calculs IBSA

GRAPHIQUE 16 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Immobilier, Location et Services aux entreprises, RBC (millions d'euros)



Source : DGSIE - calculs IBSA

GRAPHIQUE 17 : Perspectives d'activité dans les services, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)



Source : BNB - calculs IBSA

que plus tard et plus progressivement au niveau des autres services aux entreprises. En cela, la conjoncture bruxelloise ne ferait que traduire avec un léger retard le mouvement amorcé aux niveaux européen et national. Comme noté plus haut dans ce Baromètre, les activités de services au niveau belge avaient déjà marqué un recul au deuxième trimestre de 2012 (-0,3 % de valeur ajoutée), recul qui surviendrait dès lors à Bruxelles avec deux trimestres de retard.

Les résultats des enquêtes auprès des ménages contribuent à la plausibilité de ce scénario décalé, une différence d'appréciation significative quant à l'évolution globale de la situation économique se dessinant entre la courbe régionale et la courbe nationale du graphique 18. On y voit la courbe nationale repartir à la baisse sur les dernières observations, alors que la courbe bruxelloise reste orientée à la hausse. Le fait que les ménages bruxellois soient moins exposés aux conséquences d'une chute de l'activité dans l'industrie n'est certainement pas étranger à ce constat.

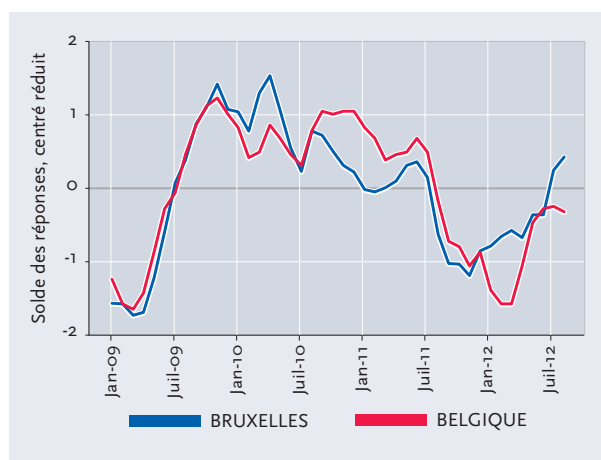
Services financiers

La situation de Bruxelles est bien spécifique au sein du Royaume en ce qui concerne les services financiers. Non seulement la concentration de ce type d'activités y est plus grande, mais elle est également de nature différente. En effet, la présence de sièges centraux ou régionaux de grands établissements amène des activités de banque de gros et d'investissement dont les caractéristiques sont éloignées de l'activité commerciale et de détail prévalant sur le reste du territoire national.

Si depuis 2008 l'activité économique en Région bruxelloise a été durement affectée par l'exposition importante de la Région aux services financiers, particulièrement atteints par la crise, on doit cependant noter que la branche a plutôt mieux résisté à Bruxelles qu'ailleurs dans le pays en termes absolus. Ceci est à rapprocher du fait que les activités affectées par la crise et attribuables aux grands établissements et banques d'affaires ne sont pas, pour l'essentiel d'entre elles, génératrices de valeur ajoutée.

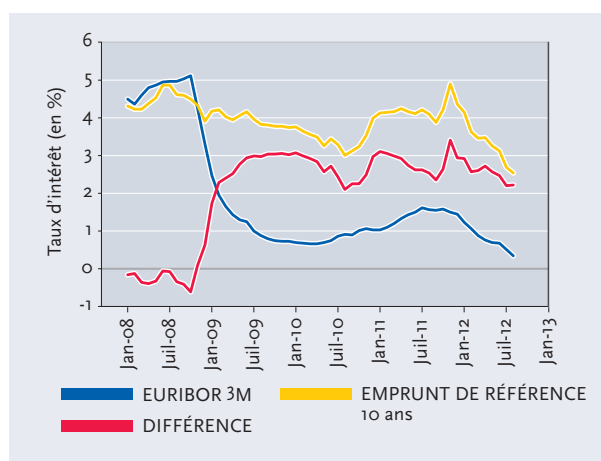
Cette branche est plus difficile à appréhender de façon quantitative, ces services n'étant globalement pas soumis à la TVA. Les activités de cette branche ne sont pas non plus couvertes par les enquêtes de conjoncture de la BNB. Nous avons donc recours à des indicateurs alternatifs permettant d'évaluer la marge d'intermédiation, un des principaux déterminants de la valeur ajoutée pour cette branche. Cette marge varie en fonction du volume des encours de crédits (graphique 19) et du différentiel de taux entre prêt à moyen ou long terme (ici représenté par le taux sur les emprunts d'État à 10 ans) et le financement interbancaire à court terme (Euribor à

GRAPHIQUE 18 : Prévisions de la situation économique des douze prochains mois en Belgique des ménages bruxellois (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)



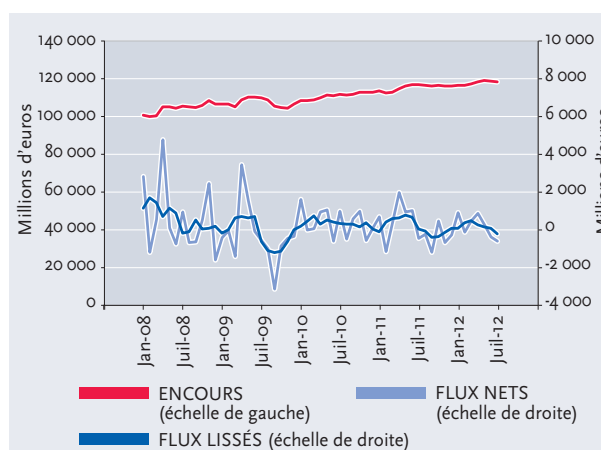
Source : BNB - calculs IBSA

GRAPHIQUE 19 : Taux d'intérêts de référence pour la marge d'intermédiation bancaire



Source : BNB - calculs IBSA

GRAPHIQUE 20 : Encours et flux effectifs de crédits, Belgique (millions d'euros)



Source : BNB - calculs IBSA

3 mois) (graphique 20). Le niveau des taux d'intérêts obligataires est également un indicateur important pour juger de l'environnement opérationnel des compagnies d'assurance (en particulier d'assurance-vie).

Après de nombreuses turbulences liées à la problématique des dettes souveraines dans l'Union Européenne, les taux d'intérêts auxquels se financent la Belgique et ses principaux partenaires commerciaux en Europe sont descendus à un niveau très bas. Les taux de référence à 10 ans pour la Belgique sont de 2,5 % environ sur les dernières observations. Ces taux bas pourraient en principe être problématiques pour la rentabilité de l'activité d'intermédiation bancaire, mais dans les faits, les niveaux historiquement bas des taux de refinancement des banques (0,3 % à trois mois environ) permettent de préserver un niveau de marge acceptable (graphique 19), d'autant plus que les conditions de crédit sont en phase de resserrement.

Par ailleurs, une situation durable de taux d'intérêt bas comme c'est le cas à présent pourrait occasionner des problèmes dans les activités d'assurance-vie, dans lesquelles un important volume de passif sert un taux d'intérêt garanti aux assurés souvent supérieur aux taux

obligataires actuels. Une telle situation pourrait à terme fragiliser le bilan des compagnies d'assurances, et par là contribuer à un climat de méfiance induisant des comportements conservateurs de la part des agents économiques (baisse de la demande finale, augmentation du taux d'épargne) qui amplifieraient la tendance récessive.

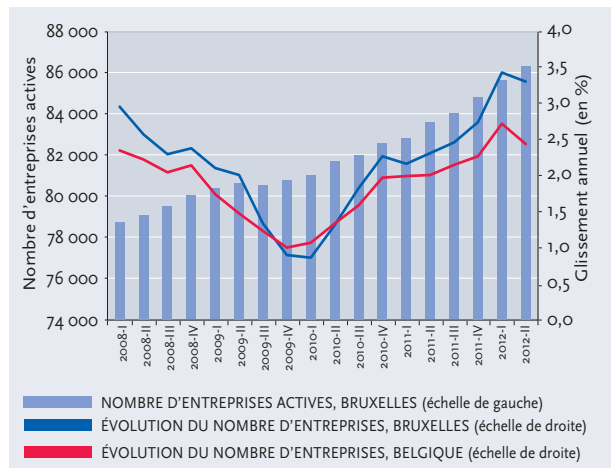
En regard de cette situation obligataire, on constate également un tassement des encours de crédits aux sociétés non-financières et des flux nets négatifs sur les deux dernières périodes (graphique 20). En d'autres termes, la tendance semble de nouveau être à la raréfaction du crédit, situation corroborée par les enquêtes européennes sur les conditions d'octroi de crédit (Bank Lending Survey). Le niveau des flux nets de crédits (nouveaux crédits accordés moins crédits arrivés à expiration, corrigés pour la titrisation) a dernièrement suivi les mouvements conjoncturels évoqués plus haut : resserrement fin 2011, avant un ballon d'oxygène début 2012 qui de nouveau s'essouffle en juin et juillet. Si le parallélisme avec l'évolution globale de la conjoncture se maintient, on devrait ainsi assister à la poursuite du mouvement de raréfaction du crédit, ce qui n'est pas favorable au redéploiement de l'activité économique dans la Région et le pays.

• Démographie d'entreprises

En dehors d'un léger ralentissement au premier trimestre 2011, la croissance en glissement annuel du **nombre d'entreprises actives**¹² à Bruxelles n'a cessé de s'accroître pour dépasser les 3 % durant les deux premiers trimestres de 2012 (graphique 21). Ces taux de croissance, les plus élevés observés depuis quatre ans dans la Capitale, sont nettement supérieurs à ceux calculés pour la Belgique, comme c'était déjà le cas depuis mi-2010. À la fin du deuxième trimestre 2012, on comptabilisait 86 414 entreprises actives sur le territoire de la Région, soit 2 776 de plus que l'année précédente et près de 11 % du nombre total d'entreprises dans le Royaume.

Sur l'ensemble de 2011, les **créations d'entreprises** à Bruxelles avaient pour la première fois dépassé le seuil des 10 000 unités, en raison notamment d'un excellent premier trimestre. Le graphique 22 montre que durant les trois premiers mois de 2012, on a assisté à un nouveau point haut avec 3 126 créations enregistrées, dans un contexte pourtant marqué par un ralentissement de l'activité économique qui s'est progressivement intensifié depuis mi-2011. Le nombre de nouvelles entreprises

GRAPHIQUE 21 : Nombre d'entreprises actives, 2008-2012



Source : DGSIE - calculs IBSA

semble toutefois marquer le pas au deuxième trimestre 2012, affichant une stagnation par rapport à la valeur de l'année précédente.

¹² Les données commentées ici concernent uniquement les entreprises assujetties à la TVA reprises en cette qualité dans la Banque-Carrefour des Entreprises.

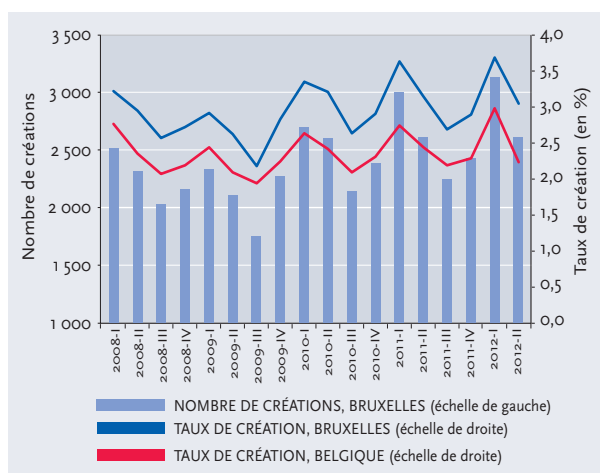
La Région affiche un taux de création supérieur à celui de la Belgique sur l'ensemble de la période étudiée. Si l'indicateur a légèrement augmenté à Bruxelles lorsqu'on compare les valeurs des premiers trimestres 2011 et 2012, il a davantage progressé au niveau national. Selon les chiffres les plus récents relatifs aux mois d'avril à juin 2012, pour 100 entreprises actives sur le territoire bruxellois, on a enregistré la création de 3 nouvelles entreprises au cours du trimestre. Avec un ratio de 2,2 pour la même période, la moyenne belge reste donc en retrait.

En glissement annuel, les **cessations d'entreprises** à Bruxelles se sont inscrites en baisse au cours des quatre derniers trimestres disponibles, en particulier fin 2011 (-10,3 %) et début 2012 (-17,2 %). Le nombre d'entreprises qui ont mis un terme à leur activité au deuxième trimestre 2012 a atteint 1 698 unités, soit le score le plus faible depuis 2008 pour cette période de l'année.

On constate au graphique 23 que le différentiel en défaveur de la Région en ce qui concerne le taux de cessation s'est sensiblement réduit durant la première moitié de 2012. Il n'avait même jamais été aussi faible depuis le premier trimestre 2009. Entre avril et juin 2012, le taux de cessation bruxellois s'est établi à 2,0 % (i.e. 2 entreprises disparues pour 100 entreprises actives), se rapprochant fortement du chiffre national de 1,9 %. Il s'agit également du score le plus bas enregistré dans la Capitale depuis 2008 pour un deuxième trimestre.

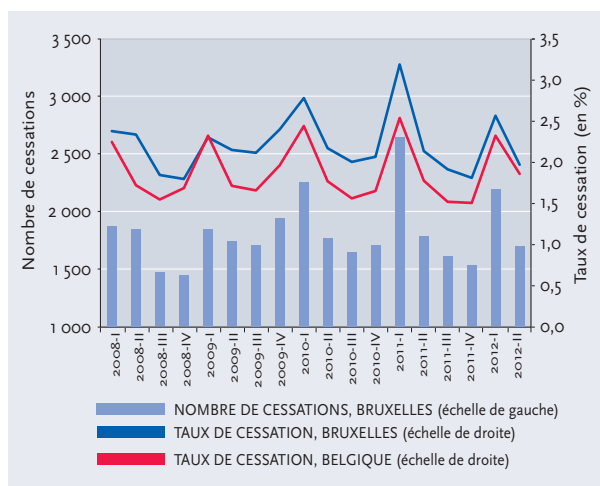
Le taux de création d'entreprises est supérieur à celui des cessations sur l'ensemble de la période sous revue, aussi bien au niveau national que régional mais l'écart est plus important à Bruxelles. Il y a donc globalement plus de nouvelles entreprises chaque trimestre dans la Capitale que de fins d'activité et, au vu des évolutions mises en évidence plus haut (augmentation des créations et diminution des cessations), la différence entre ces deux éléments s'est particulièrement renforcée au cours des trois derniers trimestres, dans un sens positif pour la Région. Cela permet d'expliquer en partie seulement la croissance soutenue du nombre total d'entreprises actives sur le territoire bruxellois. Cette progression a en effet été légèrement ralentie par le fait que dans la Capitale, les déménagements d'entreprises vers les régions voisines ou l'étranger ont été plus élevés que le nombre d'entreprises venues de l'extérieur pour s'y établir. Bruxelles est ainsi la seule Région à afficher un **solde migratoire d'entreprises** négatif, même si l'ordre de grandeur de celui-ci reste faible et largement en dessous des créations nettes (graphique 24). Sur les six premiers mois de 2012, la Région de Bruxelles-Capitale a enregistré le départ de 294 entreprises en termes nets alors que la Flandre et la Wallonie ont respectivement accueilli 146 et 250 entreprises supplémentaires en provenance de l'extérieur au cours de la même période.

GRAPHIQUE 22 : Créations d'entreprises, 2008-2012



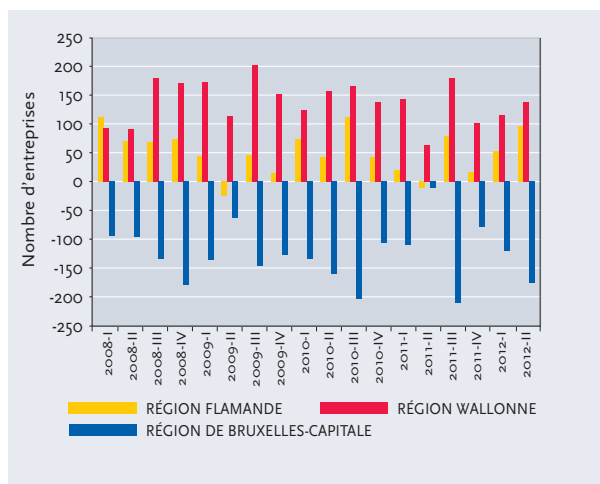
Source : DGSIE - calculs IBSA

GRAPHIQUE 23 : Cessations d'entreprises, 2008-2012



Source : DGSIE - calculs IBSA

GRAPHIQUE 24 : Solde migratoire des entreprises par région, 2008-2012



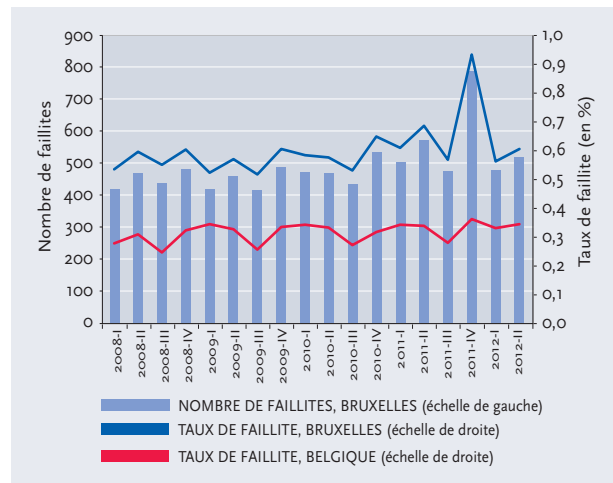
Source : DGSIE - calculs IBSA

Après le pic de près de 800 **faillites d'entreprises** observées à Bruxelles durant les trois derniers mois de 2011, le graphique 25 montre que le premier et le deuxième trimestre 2012 ont marqué une relative accalmie à ce propos. On a ainsi comptabilisé 481 dépôts de bilan entre janvier et mars 2012 (-4,8 % par rapport à la même période l'année précédente) et 522 autres entre avril et juin de la même année (-8,9 %). En glissement annuel, la Région n'avait plus connu d'amélioration sur le front des faillites depuis le troisième trimestre 2009. Au niveau national, les faillites se sont aussi inscrites en baisse au premier trimestre 2012 (-1,4 % en glissement annuel) mais sont ensuite reparties à la hausse au deuxième trimestre (+4,8 %). Sur cette dernière période, Bruxelles représente un peu plus de 19 % du nombre total d'entreprises défaillantes en Belgique.

Malgré le retour en 2012 à des valeurs plus proches de celles enregistrées en moyenne depuis 2008, le taux de faillite de la Région reste sensiblement plus élevé que celui du Royaume. Sur base des chiffres du deuxième trimestre 2012, une entreprise bruxelloise a près de deux fois plus de chance de déposer le bilan qu'au niveau national. Durant les six premiers mois de 2012, on a dénombré une faillite pour 85 entreprises actives dans la Capitale, contre une pour 149 pour l'ensemble du pays. Ce constat peut notamment s'expliquer par le nombre important de créations d'activité à Bruxelles au cours de la période étudiée, puisqu'une grande partie des faillites prononcées touchent des jeunes entreprises.

En ce qui concerne les branches d'activité, le commerce concentre toujours une partie importante des faillites bruxelloises (24,1 % au deuxième trimestre 2012, en nette baisse toutefois par rapport aux trimestres précédents), devant l'horeca (18,0 %) et la construction (15,1 %). Dans le secteur du commerce, le nombre de dépôts de bilan a reculé de près de 7 % en glissement annuel au premier trimestre 2012 et a surtout chuté de 28 % au deuxième trimestre pour atteindre 126 unités, soit le niveau le plus bas pour cette période de l'année depuis 2005. La construction avait connu de fortes hausses des faillites, particulièrement entre fin 2010 et fin 2011, mais l'évolution s'est inversée en 2012, aussi bien au premier (-17,6 %) qu'au deuxième trimestre (-9,2 %). À l'inverse, dans la branche de l'horeca, la nette

GRAPHIQUE 25 : Faillites d'entreprises, 2008-2012



Source : DGSIE - calculs IBSA

dégradation observée fin 2011 s'est prolongée en 2012, donnant lieu par rapport à l'année précédente à une augmentation des défaillances de 32,8 % au premier trimestre et de 19,0 % au deuxième. Entre avril et juin 2012, 94 entreprises du secteur horeca à Bruxelles ont mis fin à leur activité pour cause de faillite.

Les dernières données disponibles ne donnent pas une image claire de l'évolution des faillites à Bruxelles. Les chiffres de juillet 2012 révèlent un nombre total de faillites (137 cas) légèrement en baisse par rapport au même mois de l'année précédente, tandis que le mois d'août s'inscrit en hausse avec 121 dépôts de bilan. Cependant, la faiblesse de l'activité économique durant la première moitié de 2012 et les perspectives peu encourageantes à court terme ne devraient pas permettre une réelle amélioration de la situation pour les entreprises bruxelloises sur le front des faillites dans les mois à venir. D'autant que d'autres facteurs indiquent que le contexte pourrait rester difficile, comme la fragilité de certaines entreprises suite aux conséquences de la crise qui se font encore sentir, le resserrement des conditions de crédit auprès des banques attendu au deuxième trimestre 2012 ou encore la dégradation des délais de paiements entre entreprises qui fait peser un risque sur leur position de liquidité.

2.2. Marché du travail

• Emploi

Selon les dernières données disponibles de la comptabilité régionale, la croissance de l'**emploi intérieur**¹³ bruxellois a atteint 0,5 % en 2010, soit 3 400 unités supplémentaires par rapport à 2009. Cette croissance s'est principalement réalisée sous l'impulsion des branches des activités spécialisées, de services administratifs et de soutien ainsi que de celles de la santé humaine et de l'action sociale.

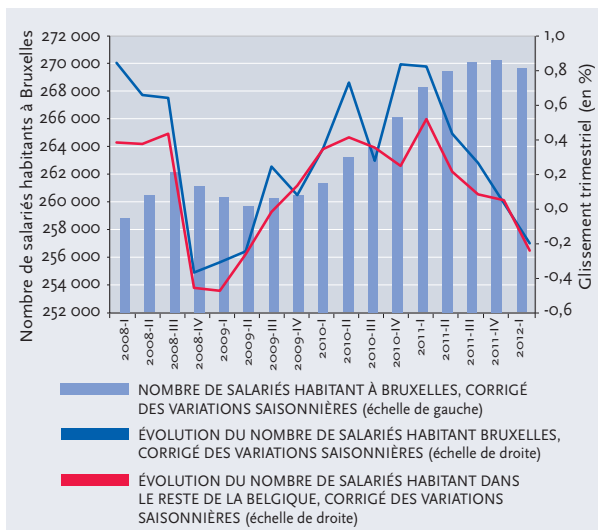
En 2011, si on s'en réfère aux estimations du modèle HERMREG, mises à jour en septembre 2012, la Région de Bruxelles-Capitale aurait bénéficié d'une hausse particulièrement forte de l'emploi (+1,6 %, soit 10 578 créations nettes) et, contrairement à l'année précédente, plus dynamique qu'au niveau national (où la croissance s'établirait à 1,4 %) (cf. chapitre 3 de ce Baromètre).

Nous ne disposons malheureusement pas de données trimestrielles récentes relatives à l'emploi intérieur bruxellois. Pour pouvoir évaluer les évolutions actuelles en matière d'emploi, nous devons recourir à des indicateurs indirects tels que les statistiques relatives à l'emploi salarié au lieu de domicile, publiées trimestriellement par l'ONSS¹⁴, le nombre d'heures de travail intérimaire prestées à Bruxelles, issu des enquêtes trimestrielles de Federgon ou les résultats des questions relatives aux perspectives d'emploi des enquêtes d'opinion de la BNB, disponibles mensuellement.

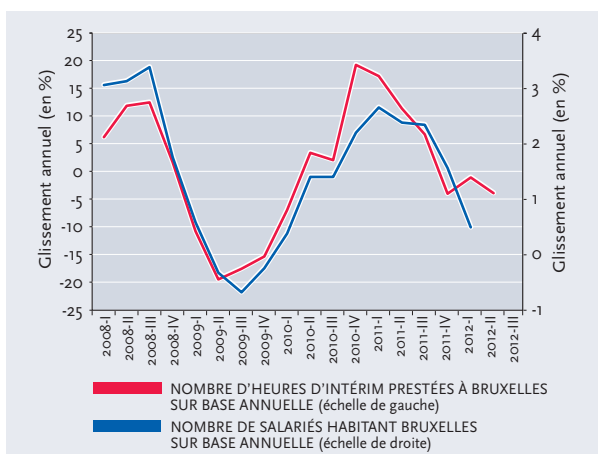
Les données à notre disposition concernant l'**emploi salarié au lieu de domicile** publiées trimestriellement par l'ONSS sont illustrées au graphique 26. Ce dernier reprend l'évolution du nombre de salariés habitant à Bruxelles, corrigée pour les variations saisonnières, et les taux de croissance à un trimestre d'écart du nombre de salariés habitant Bruxelles et dans le reste de la Belgique.

En moyenne annuelle, la croissance du nombre de salariés bruxellois a été importante en 2011 (+2,2 %) et plus dynamique que dans le reste du pays (+1,2 %). Toutefois, l'analyse du profil trimestriel de la série à partir du graphique 26 montre que cette croissance s'essouffle à mesure que les trimestres passent pour finalement être nulle sur le dernier trimestre de l'année, subissant les effets du ralentissement de l'activité économique, tant au niveau national que régional.

GRAPHIQUE 26 : Évolution du nombre de salariés, 2008-2012



GRAPHIQUE 27 : Évolution trimestrielle du nombre d'heures prestées dans l'intérim à Bruxelles et du nombre de salariés bruxellois



Le dernier chiffre à notre disposition, relatif au premier trimestre 2012, laisse à penser que la chute de l'emploi intérieur observée au niveau national en début d'année (cf. chapitre 1) toucherait également la Région puisque l'emploi salarié au lieu de domicile se serait contracté de 0,2 % par rapport au trimestre précédent, après correction des variations saisonnières. Cela n'est finalement

¹³ Voir glossaire.

¹⁴ Il s'agit en fait du nombre de travailleurs relevant de la sécurité sociale, mais cette catégorie approche très correctement le nombre de salariés. La notion d'emploi salarié au lieu de domicile correspond en fait à la population active occupée, à ne pas confondre avec celle de l'emploi intérieur. Voir glossaire pour une définition plus complète.

que peu étonnant, la chute de l'emploi belge étant principalement marquée dans la branche des services sur ce trimestre. L'emploi salarié a diminué de la même ampleur dans le reste du pays sur les trois premiers mois de 2012.

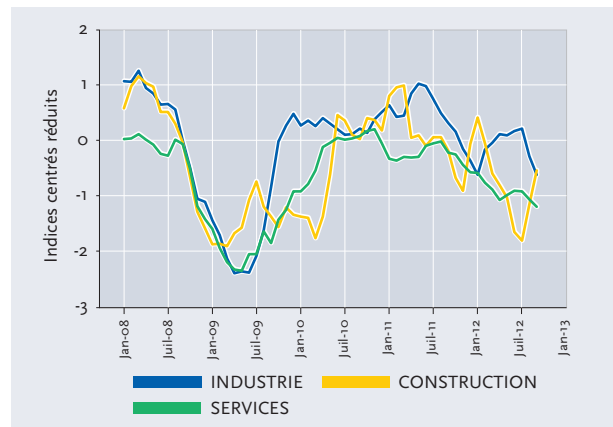
On peut cependant espérer que le taux de croissance de l'emploi à Bruxelles relatif au deuxième trimestre 2012 soit légèrement supérieur au précédent. En effet, le léger recul de l'emploi intérieur observé au niveau national durant le deuxième trimestre 2012 (0,1 %) résulterait de pertes nettes d'emploi qui auraient eu principalement lieu dans le secteur de l'industrie, faiblement représenté à Bruxelles.

Une autre façon d'appréhender les évolutions récentes sur le marché du travail consiste à étudier les variations dans le nombre d'heures de **travail intérimaire** prestées à Bruxelles. Ces données, publiées trimestriellement par Federgon, sont ici représentées en croissance annuelle et en comparaison avec celles du nombre de salariés bruxellois (graphique 27). L'indicateur de l'activité intérimaire apporte des informations supplémentaires par rapport à celui du nombre de salariés. En effet, il est disponible avec moins de retard que l'indicateur de l'ONSS et est extrêmement sensible à la conjoncture, revêtant un caractère avancé par rapport aux autres statistiques du marché du travail. Geurts K. (2012) a ainsi démontré le rôle d'amortisseur qu'a joué l'emploi intérimaire lors de la récente crise économique dans l'ajustement du volume de travail. Tant durant la récession que pendant la période de reprise, les entreprises ont d'abord commencé par s'ajuster aux fluctuations de la demande par l'entremise du travail intérimaire, avant de recourir à des licenciements ou à des engagements et ce, de manière plus massive que lors de la récession de 2001.

Depuis la parution du dernier Baromètre conjoncturel, la contraction du nombre d'heures de travail intérimaire, entamée au quatrième trimestre 2011, s'est poursuivie sur le premier et le deuxième trimestre 2012, respectivement de -1,1 % et -4,0 % en glissement annuel. Le rythme de décroissance est toutefois nettement inférieur à celui affiché au niveau national (-5,5 % et -8,2 % en glissement annuel respectivement aux premier et deuxième trimestres 2012). De plus, le taux de croissance de l'indicateur de l'activité intérimaire à Bruxelles est nettement moins dans le rouge qu'au plus fort de la crise en 2009.

Le recul du nombre d'heures prestées dans le secteur intérimaire à Bruxelles enregistré sur les deux premiers trimestres 2012 laisse présager une fin d'année plutôt morose. En effet, on s'attend à ce que très peu d'emplois

GRAPHIQUE 28 : Prévisions d'embauche dans les principaux secteurs en Région de Bruxelles-Capitale (solde des réponses, indice centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)



Source : BNB - calculs IBSA

soient créés en 2012, d'autant que les effets positifs engendrés par la mise en place des mesures publiques de soutien à l'emploi s'amenuisent petit à petit. On notera notamment que les contrats qui tombent encore sous le plan Win-Win¹⁵ arrivent au fur et à mesure à échéance et que, d'ici à la fin du mois de décembre, plus aucune aide relative à ce plan n'existera. Du fait des contraintes budgétaires actuelles, il est peu probable que les pouvoirs publics relancent de nouvelles mesures de la même ampleur pour soutenir l'emploi face au ralentissement actuel de l'activité économique, ce qui pourrait peser à terme tant sur l'évolution de l'emploi national que bruxellois. En effet, la bonne tenue de l'emploi tant national que bruxellois face à la récession de 2009¹⁶ s'explique notamment par le recours considérable à la réduction du temps de travail de la part des employeurs mais également par la mise en place de nombreuses mesures publiques de soutien à l'emploi (titres-services, Plan Win-Win, chômage temporaire, crédit temps partiel, etc.).

La perspective d'une dynamique atone en termes de créations d'emploi d'ici à la fin de l'année 2012 est confirmée par les derniers résultats d'enquête auprès des entreprises bruxelloises qui ne laissent pas présager une amélioration des embauches dans les mois à venir. Les enquêtes conjoncturelles de la BNB¹⁷ comportent en effet des questions spécifiques quant aux **perspectives d'emploi** pour les trois mois à venir dans les secteurs de l'industrie, de la construction et des services aux entreprises à Bruxelles. Les réponses à ces questions nous fournissent des indications qualitatives quant aux évolutions probables des embauches à Bruxelles. Les résultats sont représentés au graphique 28.

¹⁵ Voir glossaire.

¹⁶ Pour rappel, l'emploi n'a enregistré qu'une diminution très limitée par rapport à l'ampleur de la contraction de l'activité économique.

¹⁷ Voir glossaire.

Les révisions à la baisse des perspectives de croissance, tant au niveau international que national, pour 2012 mais surtout pour 2013 qui étaient initialement fort basses minent la confiance des entrepreneurs bruxellois qui restent frileux en matière de perspectives d'embauche. Les courbes se situent toutes en dessous de leur moyenne de long terme quelle que soit la branche considérée. De plus, elles sont toujours orientées à la baisse si ce n'est dans la branche de la construction sur les deux derniers mois.

Dans les services aux entreprises, branche prépondérante à Bruxelles, la situation continue de se dégrader depuis la parution du dernier Baromètre, la courbe s'éloignant petit à petit de sa moyenne de long terme. Les données brutes sont de plus en plus négatives indiquant que les entrepreneurs plutôt pessimistes en matière d'embauche dans les mois à venir dans ce secteur sont chaque mois un peu plus nombreux que les optimistes. Les perspectives d'embauche des entrepreneurs ont dégringolé dans

le secteur de la construction sur la première moitié de 2012. Elles n'étaient plus très loin d'égaliser leur niveau le plus bas atteint au début de 2009. La courbe s'est toutefois redressée en août et septembre mais les perspectives restent plutôt pessimistes, les valeurs brutes évoluant toujours dans le négatif. Enfin, si une embellie est apparue dans le secteur de l'industrie sur les six premiers mois de l'année 2012, la courbe étant même repassée au-dessus de sa moyenne de long terme, un retournement s'est produit en août pour se confirmer en septembre, rejoignant le niveau atteint lors de la parution du Baromètre conjoncturel d'avril.

Au vu des différents éléments exposés ci-dessus, très peu d'emplois seraient créés dans la Région bruxelloise en 2012 et on se rapprocherait plutôt de la stagnation, voire éventuellement d'une très légère contraction. Cette conclusion rejoint les projections du modèle HERMREG qui prévoient une quasi-stagnation de l'emploi sur le territoire de la Région (+0,1 %).

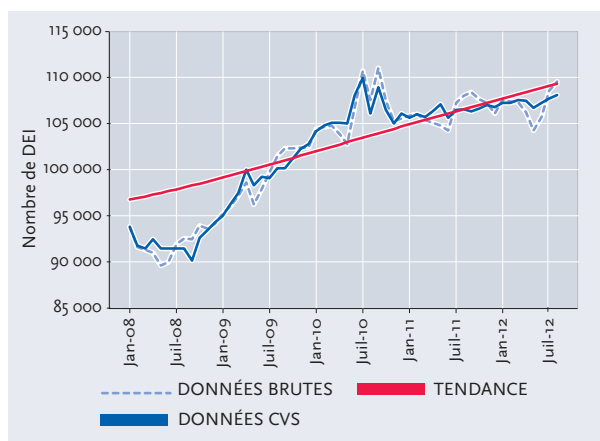
• Chômage

Après avoir connu une très forte hausse entre la mi-2008 et la mi-2010, la courbe du chômage a affiché un retournement durant la seconde moitié de l'année 2010, bénéficiant de la reprise de l'activité économique bruxelloise. Le **nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)** a ainsi baissé de 5 % sur la fin de l'année 2010 (graphique 29).

Cette embellie n'a toutefois été que de très courte durée et n'a pas été d'une ampleur suffisante pour absorber les nombreuses entrées dans le chômage qui ont fait suite à la crise économique et financière. En effet, depuis le début de l'année 2011, la chute du nombre de chômeurs s'est malheureusement stoppée pour faire place à une stabilisation, voire une légère hausse. On dénombrait au sein de la Région bruxelloise en moyenne 106 506 demandeurs d'emploi inoccupés en 2011 contre 106 390 l'année précédente, soit une légère hausse de 0,1 %. Il s'agit d'une nette accalmie après les taux de croissance de 7,9 % en 2009 et 7,1 % en 2010.

Comme rappelé régulièrement dans notre Baromètre conjoncturel, le nombre de chômeurs est une variable fortement soumise aux variations saisonnières. Elle a généralement tendance à baisser durant le premier semestre d'une année. Et de fait, les cinq premiers mois de 2012 ont vu le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés diminuer progressivement de 3,2 % (graphique 29). Toutefois, après correction des variations saisonnières, la diminution est nettement plus limitée (-0,6 %).

GRAPHIQUE 29 : Évolution du nombre de DEI à Bruxelles, 2008 - 2012



Source : Actiris - calculs IBSA

Depuis l'été 2012, le nombre de DEI est reparti à la hausse sous l'impulsion notamment de l'inscription auprès d'Actiris des jeunes récemment diplômés, avec une croissance de 5 % entre mai et août 2012. Elle est encore de 1,3 % après correction des variations saisonnières, signe d'une difficulté plus grande en 2012 pour l'insertion sur le marché du travail que lors d'une année «moyenne».

Au final, selon les dernières données disponibles relatives au mois d'août 2012, le nombre de DEI s'élève à 109 728 personnes. Il s'agit d'une augmentation nette de

1 555 personnes (+1,4 %) par rapport au mois d'août 2011. On n'est en outre plus très loin du point le plus haut atteint en septembre 2010, avec un peu plus de 111 000 demandeurs d'emploi.

La série relative au chômage bruxellois se trouve néanmoins toujours dans une situation de conjoncture faiblement positive avec une croissance du nombre de DEI inférieure à celle de la tendance de long terme. Le taux de croissance de cette dernière se situe légèrement en deçà des 3 % depuis la seconde moitié de 2009, poussée par l'accroissement de la population d'âge actif régionale¹⁸ et la persistance de problèmes structurels sur le marché du travail bruxellois.

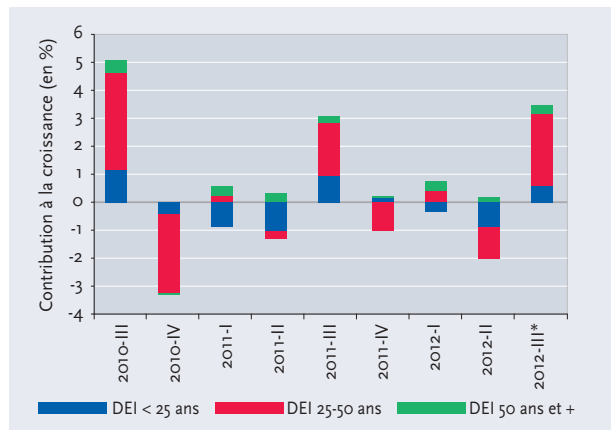
À ce propos, l'Observatoire de l'emploi bruxellois vient de publier son dernier rapport sur les fonctions critiques¹⁹. En 2011, 102 fonctions ont été répertoriées comme critiques en Région bruxelloise sur un total de 815 professions différentes. Cela concernait au total plus d'un poste sur trois (9 048 postes de travail sur les 25 186 offres d'emploi reçues par Actiris). En moyenne, le taux de satisfaction de ces offres est de 59,6 %, en hausse par rapport à l'année précédente (55,1 %). L'analyse de ces fonctions critiques permet de conclure que les difficultés de recrutement n'épargnent aucune branche d'activité, ni aucun niveau de qualification.

Le Baromètre conjoncturel suit de près les évolutions du chômage des jeunes ainsi que des peu qualifiés, Bruxelles étant caractérisée par une proportion élevée de ces catégories bien spécifiques, qui peuvent éprouver des difficultés à s'insérer sur le marché du travail.

Les graphiques 30 et 31 donnent les contributions à la croissance trimestrielle du nombre de DEI des différentes catégories de chômeurs par classe d'âge et niveau de qualification. Ces graphiques montrent que tant la baisse du chômage enregistrée lors du deuxième trimestre 2012 que la hausse affichée au troisième trimestre sont le fait de toutes les classes d'âge et de tous les niveaux de qualification, si ce n'est les chômeurs âgés au premier trimestre qui ont connu une légère recrudescence alors que le nombre de chômeurs diminuait.

La baisse du chômage enregistrée au premier trimestre est en partie imputable à une baisse du nombre de chômeurs de moins de 25 ans, les jeunes diplômés de l'été s'insérant petit à petit sur le marché du travail. Une analyse en termes de qualification montre que cette baisse est également principalement imputable aux deman-

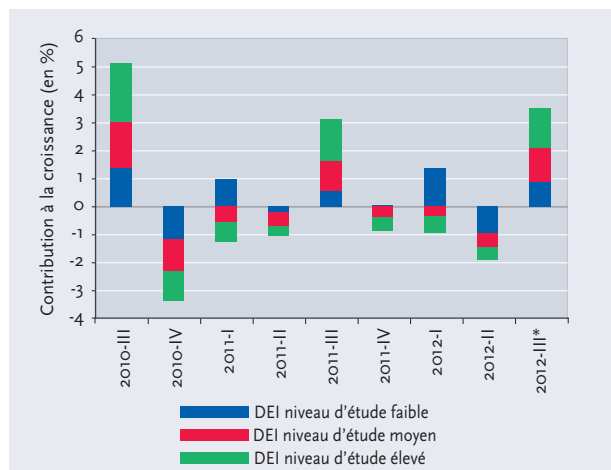
GRAPHIQUE 30 : Contribution à la croissance du nombre de DEI par classe d'âge



* Les données relatives au troisième trimestre 2012 sont provisoires étant donné qu'elles ne portent que sur deux mois, juillet et août.

Source : Actiris - calculs IBSA

GRAPHIQUE 31 : Contribution à la croissance du nombre de DEI par niveau de qualification



* Les données relatives au troisième trimestre 2012 sont provisoires étant donné qu'elles ne portent que sur deux mois, juillet et août.

Source : Actiris - calculs IBSA

deurs d'emploi à faible niveau de qualification. Quant à la hausse du chômage observée au troisième trimestre 2012, traditionnellement caractérisée par l'arrivée de nouveaux jeunes en fin d'études sur le marché du travail, celle-ci est proportionnellement moins le fait des jeunes chômeurs que la hausse observée au même trimestre de l'année précédente. Elle est en outre plus particulièrement le fait des chômeurs fortement qualifiés, signe d'un durcissement de l'insertion à l'emploi sur le marché du travail.

¹⁸ La population active de la Région bruxelloise devrait croître de 1,8 % en 2012 et de 1,7 % en 2013, taux légèrement en deçà de ce qu'elle a connu les années précédentes mais largement au-dessus de ce que connaît la Belgique dans son ensemble avec une croissance de 0,4 % par an sur ces deux années.

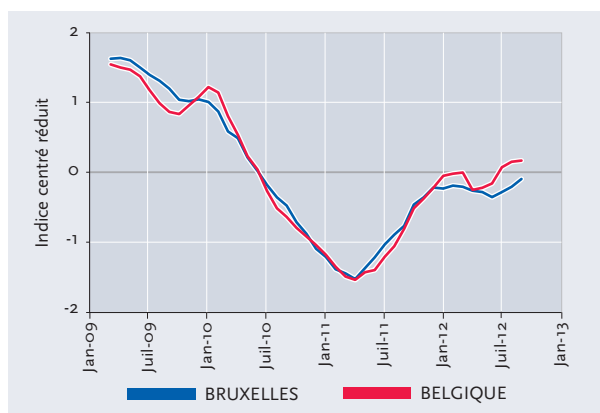
¹⁹ Actiris (et plus spécifiquement l'Observatoire bruxellois de l'emploi) répertorie chaque année l'ensemble des postes vacants qui trouvent difficilement preneur. Regroupés ensuite par professions, celles-ci sont dès lors appelées «fonctions critiques». Voir le glossaire pour plus d'informations.

Le contexte actuel n'est pas favorable à une baisse du nombre de personnes à la recherche d'un emploi. Depuis la parution du dernier Baromètre, les perspectives de croissance tant nationale que régionale ont été revues à la baisse pour 2012 mais surtout pour 2013 et notre indicateur de retournement est repassé dans le rouge. Les indicateurs à notre disposition pour analyser les évolutions récentes sur le marché du travail laissent à penser que les créations nettes d'emplois devraient être proche de zéro, si pas négatives. Si on couple à cela une croissance importante de la population en âge de travailler en 2012 (cf. chapitre 3 de ce Baromètre) et la fin des effets bénéfiques des mesures de soutien à l'emploi, il est fort probable que la tendance actuelle se prolonge et que la situation conjoncturelle se dégrade, quittant le régime légèrement positif des mois passés pour se retrouver en phase avec la tendance haussière de long terme.

L'opinion des ménages belges sur les évolutions futures du chômage rejoint nos conclusions. Une enquête de confiance est en effet effectuée tous les mois auprès des ménages afin de connaître leur opinion sur la situation économique de manière générale mais également sur leur propre situation financière²⁰. Il est notamment demandé aux ménages bruxellois et aux belges leur avis sur l'évolution du chômage au cours des douze prochains mois.

Faisant vraisemblablement suite à la détérioration du climat économique, les craintes d'une hausse du chômage sont reparties à la hausse depuis le printemps 2011 (graphique 32). Si un semblant de retournement s'annonçait au début de l'été 2012 tant au niveau national que régional, le solde des réponses a eu vite fait de repartir à la hausse. Les derniers résultats montrent que les ménages sont nettement plus nombreux à penser que le chômage risque encore d'augmenter sur les douze prochains mois. Les ménages bruxellois sont toutefois légèrement plus optimistes par rapport à ce qu'ils pensent en moyenne depuis qu'ils ont commencé à être interrogés étant donné que la courbe se situe toujours au-dessous de la moyenne de long terme alors que le niveau belge est repassé au-dessus de sa moyenne de long terme.

GRAPHIQUE 32 : Évolution du chômage au cours des douze prochains mois selon l'enquête auprès des consommateurs à Bruxelles (solde de réponses, indice centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)



Source : BNB - calculs IBSA

Le nombre de DEI devrait ainsi continuer à croître, en particulier d'ici à la fin de l'année. Si une légère baisse, attribuable à des effets saisonniers, est à envisager durant les premiers mois de 2013, on peut craindre qu'elle soit moins importante que par le passé. Le marché du travail bruxellois réagissant avec retard aux évolutions de la conjoncture, il subirait encore les effets du ralentissement de l'activité économique, d'autant plus que celle-ci ne reprendrait probablement que très lentement au cours de l'année 2013. Une simple application du taux de croissance moyen de la tendance de long terme (+2,6 %) laisse à penser que le nombre de chômeurs ne devrait plus descendre en dessous de la barre des 110 000 unités d'ici à la parution du prochain Baromètre.

²⁰ Voir glossaire.

3. Dossier : Perspectives économiques régionales 2012-2017²¹

3.1. Introduction

Les résultats des dernières Perspectives économiques régionales publiés en juillet 2012 et portant sur la période 2012-2017 ont fait l'objet d'une mise à jour en septembre 2012, dans la foulée de la publication par le Bureau fédéral du Plan (BfP) et l'Institut des Comptes Nationaux (ICN) des données pour le Budget économique²². Les projections régionales actualisées intègrent ainsi des évolutions plus récentes du contexte économique national et international²³.

Sous la coordination du BfP, l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) collabore depuis fin 2005 avec ses homologues flamand et wallon au développement du modèle HERMREG qui permet d'établir ces projections. Il s'agit d'un modèle multirégional et multi-sectoriel basé sur une approche macroéconométrique de type «top down»²⁴. La modélisation de HERMREG fait

intervenir différents modules, notamment pour les variables démographiques, les agrégats macroéconomiques, ceux du marché du travail ou encore des comptes des revenus des ménages. Les projections reposent sur les données de la comptabilité régionale publiées par l'ICN et disponibles pour la période 1995-2010 (2009 pour certaines variables).

Ce dossier présente les principaux résultats des Perspectives économiques régionales 2012-2017 en accordant une attention particulière à la situation de la Région de Bruxelles-Capitale et à son évolution à moyen terme. La section suivante est consacrée aux évolutions macroéconomiques et sectorielles, au niveau de l'ensemble du Royaume d'abord et de Bruxelles ensuite. Les projections relatives aux comptes des ménages belges et bruxellois sont analysées à la section 3.3.

3.2. Évolutions macroéconomiques et sectorielles

• Contexte national

Après le rebond conjoncturel enregistré en 2010 jusque début 2011 et le ralentissement qui a suivi à partir du deuxième trimestre 2011, le scénario de référence retenu au niveau national table sur une croissance légèrement négative de l'activité économique de la Belgique en 2012 (tableau 3). Le PIB national diminuerait ainsi de 0,1 % en termes réels par rapport à l'année précédente. Ce net coup de frein s'inscrit dans le contexte d'une décéléra-

tion généralisée de la croissance mondiale en 2012 et même d'une légère récession de la zone euro. Du côté de la demande intérieure, la stagnation attendue ne permettrait pas de soutenir l'évolution du PIB belge.

La progression de ce dernier ne se redresserait que timidement à partir de 2013 et de façon plus soutenue les années suivantes, sous l'impulsion d'une reprise de la

²¹ Le présent dossier a été réalisé par Pierre-François Michiels (expert à l'IBSA).

²² Budget économique, Prévisions économiques 2012-2013, Bureau fédéral du Plan-ICN, 14 septembre 2012.

²³ Les projections régionales ainsi obtenues sont totalement cohérentes avec le scénario national de référence actualisé récemment et qui s'amorce sur base des évolutions macroéconomiques 2011-2013 fournies par le dernier Budget économique publié le 14 septembre 2012. Pour les années 2014 à 2017, le cadre national repose sur les perspectives économiques de moyen terme présentées par le FMI en avril 2012. Il faut noter que cette mise à jour des Perspectives économiques régionales est partielle dans la mesure où (i) elle n'incorpore pas les nouveaux comptes nationaux publiés fin juillet 2012 par l'ICN et (ii) elle n'intègre pas les ajustements sectoriels généralement réalisés dans le cadre d'un exercice de projection complet. Le lecteur intéressé trouvera sur le site de l'IBSA le rapport et les annexes statistiques des Perspectives économiques régionales de mai 2012 ainsi que le rapport présentant les principaux résultats mis à jour en septembre 2012. (<http://www.ibsa.irisnet.be/fr/publications/publications-par-serie/perspectives-economiques-regionales>)

²⁴ Dans une architecture «top down», on résout d'abord un modèle national (HERMES en l'occurrence) puis on régionalise les projections nationales à l'aide de clés de répartition endogènes.

TABLEAU 3 : Principaux résultats macroéconomiques de la projection nationale

					Moyennes	
	2010	2011	2012	2013	2011-2017	2014-2017
PIB en volume (croissance en %)	2,3	1,8	-0,1	0,7	1,4	1,8
Indice des prix à la consommation (croissance en %)	1,8	3,1	2,9	1,8	2,2	1,9
Emploi intérieur total (en milliers) (1)	4 483,3	4 544,9	4 555,9	4 569,6	4 618,5	4 738,9
Emploi intérieur total (croissance en %)	0,7	1,4	0,2	0,3	0,8	0,9
Chômage, définition BfP (en milliers) (1) (2)	653,8	627,7	636,8	660,8	661,2	657,8
Taux de chômage, définition BfP (1) (2)	12,5	12,0	12,1	12,5	12,3	12,0
Taux d'emploi, définition BfP (1) (2)	63,5	64,0	63,8	63,8	64,2	65,1
Productivité réelle par tête (croissance en %) (3)	1,3	0,4	-0,7	0,3	0,6	1,0
Coût salarial réel par tête (croissance en %) (4)	-1,3	-0,5	-0,3	1,0	0,4	0,7

(1) La valeur en fin de période, soit 2017, est présentée dans la colonne 2014-2017.

(2) Cf. glossaire.

(3) Branches d'activité marchande uniquement.

(4) Coût salarial dans les branches d'activité marchande avant déduction des subventions salariales.

Source : HERMREG

croissance des marchés à l'exportation et d'une accélération de la demande intérieure. La croissance de l'activité économique du Royaume à moyen terme se rapprocherait ainsi du seuil des 2 % par an en volume sur la période 2014-2017.

Ayant profité de la reprise des marchés internationaux jusque début 2011, l'industrie manufacturière dans son ensemble verrait ensuite sa valeur ajoutée se réduire de 0,4 % en 2012, confrontée à une baisse de la demande tant extérieure qu'intérieure. La branche des biens intermédiaires serait la plus touchée. À moyen terme, la valeur ajoutée se redresserait dans toutes les branches d'activité industrielles et en particulier dans la production de biens d'équipement qui progresserait à un rythme légèrement supérieur à celui de l'ensemble des branches marchandes (+2,3 % par an entre 2014 et 2017). De manière globale, les résultats de la projection indiquent une stabilisation de la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée totale en volume du Royaume (14,2 % en 2010 tout comme en 2017), confirmant l'atteinte d'un palier après la baisse pratiquement ininterrompue depuis 1998.

Dans la construction, l'activité serait également en recul en 2012 pour ensuite rebondir assez nettement dès 2013. Sous l'effet d'une croissance économique en berne, la valeur ajoutée de la branche de l'énergie se contracterait légèrement en 2012 et 2013 et n'évoluerait que faiblement à la hausse en seconde partie de projection.

Du côté des services marchands, aucune des branches n'échapperait au ralentissement généralisé de l'activité économique en 2012. Le secteur du commerce et de l'ho-

reca, après avoir pourtant affiché de bonnes performances en 2010 et 2011, souffrirait du manque de vigueur de la consommation privée et enregistrerait une diminution sensible de sa valeur ajoutée en 2012 (-2,3 %). On observerait pour cette même année une quasi-stagnation de l'activité dans les transports et la communication (-0,1 %). Le secteur du crédit et des assurances se redresserait à peine par rapport aux mauvaises performances de 2011 et sa progression resterait historiquement faible (+0,2 %). La branche «santé et action sociale» parviendrait à limiter l'impact de la conjoncture difficile (+2,2 %) alors que l'important secteur des autres services marchands marquerait plus nettement le pas en 2012 mais conserverait néanmoins une croissance positive (+0,4 % seulement). Toutes ces branches de services retrouveraient à moyen terme des rythmes de croissance plus rapides et en particulier les autres services marchands dont la valeur ajoutée augmenterait de 2,5 % annuellement entre 2014 et 2017. Globalement, la valeur ajoutée de l'ensemble des services marchands croîtrait un peu plus vite que celle de l'économie belge à moyen terme. La part des services marchands continuerait donc à augmenter, passant de 62,4 % en 2010 à 63,3 % en 2017, même si cette tendance serait plus lente que précédemment.

En ce qui concerne le marché du travail, l'augmentation de l'emploi n'atteindrait que 11 000 unités en 2012 et 13 700 unités l'année suivante (cf. tableau 3). Ces valeurs particulièrement faibles découleraient du contexte conjoncturel morose ainsi que de la réduction de l'emploi dans les administrations publiques. En deuxième partie de projection, l'emploi se rapprocherait de son évolution tendancielle avec un taux de croissance annuel de 0,9 % sur la période 2014-2017. Encouragées par le

raffermissement de l'activité économique, les créations d'emplois cumulées sur les quatre dernières années de la projection totaliseraient près de 169 000 unités, pour l'essentiel concentrées dans les services marchands. La construction et le secteur public contribueraient également à la reprise des embauches. À l'inverse, l'industrie manufacturière verrait ses effectifs se réduire au cours de cette période, limitant toutefois les pertes d'emplois

cumulées à environ 17 000 unités. Le taux d'emploi repartirait à la hausse en fin de projection pour atteindre 65,1 % à l'horizon 2017, contre 64,0 % en 2011. Enfin, la faible croissance économique, combinée à l'effet des réformes sur le marché du travail (cf. infra), pousserait le taux de chômage à la hausse jusqu'en 2014, avant que celui-ci ne fléchisse lentement en seconde moitié de projection (12,0 % en 2017).

• Résultats macroéconomiques pour la Région de Bruxelles-Capitale

TABLEAU 4 : Principaux résultats macroéconomiques pour la Région de Bruxelles-Capitale

					Moyennes			
	2010	2011	2012	2013	1997-2003	2004-2010	2011-2017	2014-2017
PIB en volume (1)	2,0	1,3	-0,0	0,7	2,4	1,5	1,3	1,8
Valeur ajoutée brute en volume (1)	1,6	1,4	-0,0	0,7	2,4	1,4	1,4	1,9
Productivité réelle par tête (branches d'activité marchande) (1)	1,2	-0,6	-0,6	-0,1	1,4	1,1	0,3	0,8
Coût salarial réel par tête (branches d'activité marchande) (1) (2)	-1,6	-1,2	-0,0	0,9	1,2	-0,3	0,4	0,8
Emploi intérieur								
Emploi intérieur total (en milliers) (3)	678,8	689,4	690,4	694,4	637,9	666,6	701,7	721,6
Différence (en milliers)	2,7	10,6	1,0	4,1	7,3	3,0	6,1	6,8
Variation (en %)	0,4	1,6	0,1	0,6	1,2	0,5	0,9	1,0
Taux d'emploi, définition BfP (3) (4)	57,7	58,1	57,6	57,4	57,9	58,9	57,7	58,2
Chômage								
Chômage, définition BfP (en milliers) (3) (4)	115,8	115,2	117,1	119,2	90,4	107,5	119,8	119,7
Demandeurs d'emploi (en milliers) (3)	106,4	106,5	108,9	110,8	75,7	96,0	110,8	109,7
Taux de chômage, définition BfP (3) (4)	21,3	20,7	20,8	20,9	19,8	20,7	20,7	19,8
Taux de chômage, hors chômeurs âgés (3)	19,9	19,4	19,7	19,7	17,1	18,9	19,4	18,5

(1) Taux de croissance en %.

(2) Coût salarial net de subventions salariales.

(3) La valeur en fin de période, soit 2017, est présentée dans la colonne 2014-2017.

(4) Cf. glossaire.

Source : HERMREG

Le tableau 4 montre que, selon les chiffres provisoires de la comptabilité régionale relatifs à 2010, la croissance du PIB bruxellois s'est établie à 2 % en volume, soit une valeur légèrement inférieure à la moyenne nationale (2,3 %). Ce redressement est intervenu dans un contexte marqué par la reprise économique après la récession de 2009 qui a touché durement les trois régions du pays. Cependant, ce résultat semble largement influencé par la croissance particulièrement importante et plutôt exceptionnelle du secteur de l'énergie à Bruxelles en 2010. Cela a permis de compenser la mauvaise performance de la construction et surtout la contribution inha-

bituellement faible de l'ensemble des services marchands cette année-là, à l'exception notable du commerce et de l'horeca.

Pour 2011, les projections laissent apparaître un écart de croissance du PIB nettement plus important en défaveur de Bruxelles (1,3 %, contre 1,8 % pour le Royaume). Globalement, la contribution des services marchands se serait pourtant quelque peu redressée (notamment du fait des «autres services marchands») mais cette évolution aurait été entièrement annulée par le recul sensible de l'activité dans la branche de l'énergie. On notera par

ailleurs que la construction aurait soutenu positivement la croissance de la Région après avoir connu une année 2010 difficile.

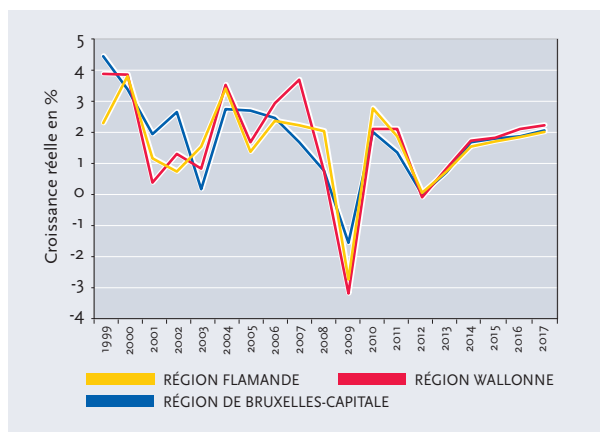
L'année 2012 serait marquée par une croissance négative ou faible de la valeur ajoutée dans la majorité des branches d'activité, à l'exception notable des secteurs «biens d'équipements» et «santé et action sociale». Dès lors, la croissance du PIB bruxellois serait nulle en 2012 (-0,1 % au niveau belge). À partir de 2013, l'activité économique de la Région de Bruxelles-Capitale se redresserait légèrement avec une progression du PIB de 0,7 % et retrouverait ensuite un rythme de croissance plus élevé, amorçant un retour progressif vers son évolution tendancielle. Cette amélioration reposerait en grande partie sur la reprise de la croissance dans le secteur du crédit et des assurances et dans celui des autres services marchands.

Ces deux dernières branches constitueraient d'ailleurs les principaux moteurs de la croissance de l'économie bruxelloise à moyen terme. Le PIB régional progresserait de 1,8 % annuellement entre 2014 et 2017, soit un rythme équivalent à la moyenne nationale. Les différentiels de croissance entre les régions seraient minimes en seconde partie de projection puisque la Flandre et la Wallonie afficheraient respectivement une croissance de 1,9 % et 1,7 % durant la même période. On peut constater au graphique 33 que les taux de croissance projetés du PIB resteraient globalement moins élevés que ceux enregistrés durant les années qui ont précédé l'épisode de crise et ce, dans chacune des trois régions.

L'augmentation de l'**emploi intérieur** bruxellois en 2010 (+0,4 %, soit 2 700 unités supplémentaires) a été nettement plus limitée que la reprise de la croissance du PIB régional observée durant cette première année de sortie de crise (cf. tableau 4). La Flandre (+0,5 %) et surtout la Wallonie (+1,2 %) ont connu des évolutions plus favorables cette même année. À l'inverse en 2011, la Région bruxelloise aurait devancé de peu les deux autres régions, bénéficiant d'une hausse particulièrement forte de l'emploi (+1,6 %, soit près de 10 600 créations nettes) alors que son PIB aurait connu un essoufflement par rapport au reste du Royaume. Pour l'essentiel, ces nouveaux emplois seraient localisés dans la branche des autres services marchands et dans une mesure nettement moindre dans les secteurs «santé et action sociale» et «commerce et horeca». En 2012, le ralentissement de la conjoncture, combiné à l'arrêt des mesures temporaires adoptées par l'État fédéral pour soutenir le marché du travail, se traduirait par une quasi-stagnation de l'emploi sur le territoire de la Région. L'emploi intérieur devrait commencer à se redresser légèrement en 2013 (+0,6 %) et 2014 (+0,4 %) et plus rapidement au-delà.

À moyen terme, la contribution de l'emploi à la croissance économique de Bruxelles serait légèrement plus élevée que celle de la productivité du travail. Après les

GRAPHIQUE 33 : Évolution des taux de croissance des PIB régionaux en volume



Source : HERMREG

faibles performances enregistrées de 2011 à 2013 (en particulier dans les autres services marchands), la Région de Bruxelles-Capitale renouerait pourtant avec des gains de productivité plus élevés (+0,8 % entre 2014 et 2017 dans les branches d'activité marchande) mais néanmoins en-deçà des valeurs des périodes précédentes. De son côté, l'emploi intérieur total progresserait en moyenne de 1 % par an sur la période 2014-2017, soit un rythme un peu plus rapide que celui des deux autres régions. Cela correspondrait à la création de 6 800 emplois supplémentaires chaque année à Bruxelles (respectivement +24 500 et +11 000 unités par an au Nord et au Sud du pays).

En deuxième partie de projection, l'évolution du **coût salarial** réel par tête en Région de Bruxelles-Capitale serait identique à celle de la productivité, avec une progression de 0,8 % chaque année entre 2014 et 2017 dans les branches d'activité marchande. La compétitivité de l'économie bruxelloise en termes de coûts se détériorerait quelque peu par rapport à l'ensemble du Royaume qui afficherait une croissance de 0,7 % du coût salarial et de 1,0 % de la productivité durant la même période.

Les paragraphes suivants examinent plus en détail les évolutions projetées des différentes composantes du côté de l'offre sur le marché du travail bruxellois. En confrontant la demande de travail analysée plus haut à l'offre de main-d'œuvre sur le territoire régional, on peut établir les perspectives de chômage à moyen terme dans la Capitale.

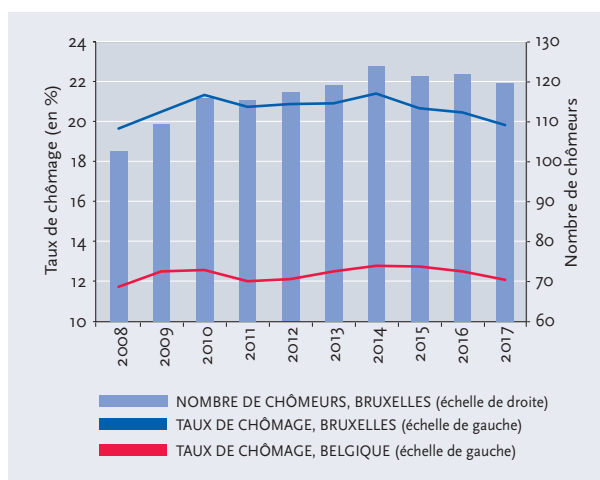
Sur le plan **démographique**, la Région bruxelloise devrait connaître une croissance nettement plus élevée de sa population totale sur l'ensemble de la période de projection par rapport aux deux autres régions (1,64 % par an entre 2011 et 2017, contre 0,68 % en Flandre et 0,65 % en Wallonie). Il en irait de même pour la population d'âge actif (15-64 ans) qui augmenterait en moyenne plus de cinq fois plus rapidement dans la Capitale

(+ 1,65 %) qu'au Nord et au Sud du Royaume. Dans les deux cas, on noterait toutefois un ralentissement de la dynamique de la démographie bruxelloise au fil de la projection, en raison notamment d'un tassement progressif de l'immigration nette. Cela n'empêcherait pas la Capitale de devenir, dès 2012, la région qui enregistre la plus forte augmentation de sa population d'âge actif en termes absolus. À Bruxelles, celle-ci s'accroîtrait en moyenne de 12 900 unités chaque année sur la période 2011-2017, loin devant la Flandre et la Wallonie (respectivement 10 700 et 6 800 unités).

En tenant compte des comportements d'entrée et de sortie sur le marché du travail, la croissance de la **population active** résidant dans la Capitale serait encore largement plus rapide qu'en Régions flamande et wallonne, avec des taux annuels respectifs de 1,52 %, 0,63 % et 0,51 % sur l'ensemble de la projection. La forte croissance démographique qui caractérise Bruxelles expliquerait la totalité de cet écart. En effet, le taux d'activité global projeté pour la Région aurait tendance à stagner à moyen terme, en dépit des nouvelles mesures relatives au marché du travail mises en place récemment par le gouvernement fédéral. D'un côté, la réforme du système des allocations d'attente (désormais appelé «période d'insertion professionnelle») devrait peser négativement sur le taux d'activité dans les classes d'âges concernées. Or, cet impact serait plus important à Bruxelles qui compte une proportion plus élevée de résidents bénéficiant de ces allocations. De l'autre côté, l'impact positif des réformes portant sur le système de prépension et de pension anticipée devrait être plus marqué au Nord et au Sud du pays que dans la Capitale. Globalement, l'effet net positif de l'ensemble des réformes sur l'offre de travail serait environ deux fois moindre à Bruxelles qu'en Flandre à l'horizon 2017. En définitive, ces nouvelles mesures permettraient tout juste de stabiliser le taux d'activité bruxellois à hauteur 72,6 % à partir de 2013.

Sur l'ensemble de la période de projection, la **population active occupée** de la Région de Bruxelles-Capitale augmenterait de 1,8 % par an en moyenne (0,8 % pour le Royaume), soit un rythme deux fois plus élevé que la croissance attendue de l'emploi intérieur (+0,9 % de 2011 à 2017). Cet écart s'explique par les flux de **navettes interrégionales** qui, à Bruxelles, ont un impact particulièrement important sur le marché du travail. Ainsi, le nombre de navetteurs entrant dans la Capitale ne progresserait que très légèrement sur la période pour atteindre 337 000 unités en 2017. Parmi eux, les travailleurs en provenance de Wallonie seraient en augmentation (environ 4 100 navetteurs supplémentaires cumulés entre 2011 et 2017) tandis que ceux issus de Flandre verraient leur nombre diminuer (-1 400 unités). En revanche, le flux des navettes au départ de Bruxelles vers les deux autres régions se renforcerait encore en projection, avec une croissance annuelle moyenne de 3,7 % entre 2011 et 2017. Sur les 16 100 navetteurs

GRAPHIQUE 34 : Évolution du chômage (concept BfP)



Source : HERMREG

bruxellois additionnels attendus au cours de cette période, 11 500 se dirigeraient vers le Nord du pays et 4 600 vers le Sud. À l'horizon 2017, plus de 71 600 personnes résidant dans la Capitale se déplaceraient pour travailler dans une autre région, ce qui représenterait près d'un travailleur bruxellois sur sept. Au vu de l'ensemble de ces mouvements, le solde des navettes à Bruxelles devrait être un peu moins négatif au fil de la projection.

En parallèle, la part des emplois localisés sur le territoire de la Région et occupés par des personnes qui y habitent se renforcerait encore à moyen terme, après avoir déjà enregistré une hausse continue depuis la fin des années nonante. Elle passerait de 46,2 % en 1999 à 53,1 % en 2017. Entre 2008 et 2014, le **taux d'emploi** à Bruxelles se dégraderait de façon continue à l'exception d'un rebond ponctuel en 2011. Au niveau de la Belgique, la diminution du taux d'emploi liée à l'épisode de crise serait en grande partie rattrapée sur ce même intervalle. La Région bénéficierait ensuite d'un redressement de son taux d'emploi en seconde partie de projection pour atteindre 58,2 % en 2017, soit un gain de 1,1 pp par rapport à 2014. Le taux d'emploi national, sensiblement plus élevé, progresserait davantage (65,1 % en fin de projection, soit 1,3 pp de plus qu'en 2014). On peut néanmoins souligner que les chiffres projetés à moyen terme pour la Région bruxelloise seraient remarquables étant donné la forte croissance de la population en âge de travailler à laquelle elle est confrontée.

Malgré l'amélioration du solde des navettes favorable à l'emploi des Bruxellois, la croissance de la demande de travail – c'est-à-dire l'emploi intérieur – ne permettrait pas de compenser entièrement l'augmentation de la population active, impliquant dès lors une montée du chômage. Le graphique 34 montre que le nombre de chômeurs dans la Capitale connaîtrait une hausse pratiquement ininterrompue entre 2008 et

2014. L'année 2011 marquerait une brève accalmie sur ce front puisque le nombre de Bruxellois sans emploi s'afficherait en légère baisse et que le taux de chômage (concept BfP) diminuerait à 20,7 % après le pic de 21,3 % observé en 2010. Dès 2012, le taux de chômage repartirait à la hausse et ne s'améliorerait qu'à partir de 2015 jusqu'en fin de projection, tout

comme au niveau national d'ailleurs. Bruxelles compterait un peu moins de 119 700 chômeurs à l'horizon 2017 pour un taux de chômage de 19,8 %. Par rapport au creux de 2008, cela signifierait un accroissement d'environ 17 000 unités et de 0,2 pp. Sur le même intervalle, la Belgique compterait 57 100 chômeurs supplémentaires et verrait son taux de chômage progresser de 0,3 pp.

Encadré 2 : Besoins de recrutement et entrées dans la population active²⁵

Le module socio-démographique utilisé dans le modèle HERMREG permet de déterminer l'évolution à moyen terme de la population active occupée (l'emploi au lieu de domicile) par classe d'âge. Cette projection par âge de l'emploi offre la possibilité d'analyser les équilibres sur le marché du travail selon une approche basée sur les flux générés par les différentes cohortes d'individus au sein de la population de chaque région. Sont ainsi projetés les flux nets annuels d'entrée ou de sortie par catégorie d'âge dans la population active, l'emploi et le chômage. Ceci permet d'estimer par exemple les **besoins de recrutement** (*i.e.* les opportunités d'emploi) que les générations à venir rencontreront en entrant sur le marché du travail. Ces besoins de recrutement résultent de deux sources. D'une part, de la **demande d'expansion** qui reflète la croissance de l'emploi au lieu de domicile. Cette hausse projetée de la population active occupée par région peut être interne ou externe selon qu'elle soit générée dans ou en dehors de la région étudiée²⁶. D'autre part, de la **demande de remplacement** qui provient des travailleurs âgés quittant le marché du travail régional (émigration nette, déménagement net vers les autres régions, décès, départ à la retraite).

Dans les résultats présentés ci-dessous, on se concentre sur les besoins de recrutement ciblés sur les générations de moins de 50 ans. La demande de remplacement concerne donc ici les personnes de 50 ans et plus qui sortent de la population active occupée. En réalité toutefois, les besoins de recrutement sont principalement axés sur les jeunes de 15 à 29 ans qui représentent l'essentiel des entrées nettes dans la population active occupée. Il est donc intéressant de comparer les besoins de recrutement dirigés vers les jeunes au nombre d'individus qui devraient intégrer à moyen terme la population active (offre de travail) dans cette classe d'âge.

Le tableau 5 indique que la population active occupée bruxelloise a progressé de 5.000 unités par an en moyenne sur la période 2004-2010. En termes relatifs, cela représente 1 % de la population active régionale chaque année, soit une proportion identique à la moyenne nationale. En revanche, Bruxelles se démarque par le fait que la demande d'expansion y dépend davantage de la composante externe (0,4 % de la population active) par rapport à l'ensemble du Royaume (0,1 % seulement). Cela découle logiquement du fait que le poids des frontaliers sortants et des navetteurs travaillant dans une autre région est plus élevé dans la Capitale qu'au Nord et au Sud du pays. De plus, le flux des navettes sortantes a augmenté plus rapidement à Bruxelles que dans le reste du pays.

En parallèle, on observe que 6 100 Bruxellois de 50 ans et plus sont sortis du marché du travail en moyenne chaque année entre 2004 et 2010. La demande de remplacement est donc plus faible dans la Capitale relativement à la Belgique, avec une part dans la population active de respectivement 1,2 % contre 1,5 %. Le poids moins élevé des travailleurs âgés dans la population active occupée bruxelloise explique cette situation.

En additionnant les demandes d'expansion et de remplacement à Bruxelles, on obtient des besoins de recrutement dans la classe d'âge de 15 à 49 ans qui s'élèvent en moyenne à 11 600 personnes par an, soit 2,3 % de la population active régionale (à peine moins qu'au niveau national).

Étant données les particularités de Bruxelles sur le plan démographique, le flux net d'entrées dans la population active pour cette catégorie d'âge y est sensiblement plus important (2,9 % par an, soit 0,4 pp de plus que pour la Belgique). Concrètement, cela signifie que 14 700 personnes supplémentaires sont

²⁵ L'analyse et les chiffres présentés dans ce focus se basent sur les Perspectives économiques régionales 2012-2017 publiées en juillet 2012 par le BfP. Ils n'intègrent donc pas la mise à jour des projections régionales réalisée en septembre 2012.

²⁶ La composante interne se calcule comme l'emploi régional diminué des frontaliers entrants et des navetteurs venant des autres régions. À l'inverse, la composante externe se compose des frontaliers sortants et des navetteurs se rendant vers les autres régions.

venues gonfler annuellement la population active âgée de 15 à 49 ans dans la Capitale au cours de la période 2004-2010. Le nombre net d'entrants dans la population active a donc permis de couvrir les besoins de recrutement estimés plus haut à 11 600 unités. La confrontation de ces deux éléments implique que les entrées nettes de Bruxellois dans le chômage pour cette classe d'âge ont atteint 3 100 unités par an. En définitive, le taux de chômage des personnes de 15 à 49 ans a quelque peu augmenté entre 2004 et 2010 au niveau de la Région bruxelloise, passant de 21,2 % à 21,9 %, alors qu'il s'est réduit pour l'ensemble du pays durant la même période.

En projection, on observerait une progression nette plus forte de la demande d'expansion à Bruxelles (1,4 % de la population active), tant par rapport au Royaume (0,7 %) que par rapport à la période précédente (1,0 %). Chaque année, la population active occupée bruxelloise s'accroîtrait ainsi de 8 000 unités entre 2011 et 2017. Cette augmentation plus soutenue au niveau de la Région s'expliquerait notamment par le renforcement de la composante interne qui atteindrait 1 % de la population active en moyenne sur cette période. Cela traduirait la tendance déjà évoquée plus haut d'une demande de main-d'œuvre de plus en plus tournée vers les résidents de la Capitale. En outre, la composante externe resterait stable à Bruxelles mais toujours largement supérieure

à celle projetée au niveau national. L'écart entre la Région bruxelloise et le reste du pays en ce qui concerne la demande de remplacement se creuserait encore à moyen terme, malgré les récentes réformes sur le marché du travail qui devraient atténuer partiellement l'impact du vieillissement de la population occupée en Flandre et en Wallonie. En moyenne annuelle sur la période 2011-2017, la demande de remplacement s'élèverait à 1,2 % de la population active à Bruxelles (soit 6 700 personnes de 50 et plus quittant le marché du travail) et à 1,7 % pour le Royaume.

Au final, par rapport à la période précédente, les projections révèlent une légère augmentation des besoins de recrutement ciblés sur les résidents bruxellois de 15 à 49 ans à moyen terme (2,5 % de la population active), alors que le poids des entrées nettes dans la population active dans cette classe d'âge resterait stable (2,9 %). Avec 16 600 unités chaque année entre 2011 et 2017, le nombre d'entrants net resterait toutefois supérieur aux besoins de recrutement estimés à 14 200 unités en moyenne. Les entrées nettes dans le chômage concerneraient donc 2 400 Bruxellois âgés de 15 à 49 ans par an. Puisque ce nombre est inférieur à celui des chômeurs qui, en moyenne chaque année, atteindraient l'âge de 50 ans, le taux de chômage pour la catégorie d'âge 15-49 serait en baisse, passant de 21,4 % en 2011 à 20,6 % à l'horizon 2017.

TABLEAU 5 : Besoins de recrutement et entrées nettes dans la population active en deçà de 50 ans (moyennes de période)

	En milliers de personnes				En % de la population active			
	Belgique		RBC		Belgique		RBC	
	2004-2010	2011-2017	2004-2010	2011-2017	2004-2010	2011-2017	2004-2010	2011-2017
Demande d'expansion	48,7	38,0	5,0	8,0	1,0	0,7	1,0	1,4
<i>Externe</i>	3,4	0,3	1,8	2,3	0,1	0,0	0,4	0,4
<i>Interne</i>	45,3	37,7	3,2	5,7	0,9	0,7	0,6	1,0
Demande de remplacement	73,9	89,0	6,1	6,7	1,5	1,7	1,2	1,2
Ajustement statistique (1)	0,0	0,1	0,4	-0,6	0,0	0,0	0,1	-0,1
Besoins de recrutement 15-49 ans	122,6	127,1	11,6	14,2	2,4	2,4	2,3	2,5
Entrées nettes population active 15-49 ans	126,1	139,2	14,7	16,6	2,5	2,6	2,9	2,9

(1) En raison de différences de définition de la population active occupée entre le modèle HERMREG et le module sociodémographique.

Source : HERMREG

• Résultats sectoriels pour la Région de Bruxelles-Capitale

TABLEAU 6 : Structure d'activité de la Région de Bruxelles-Capitale et contributions sectorielles à la croissance

	Part dans la VA (1) (%)		Part dans l'emploi (%)		Contribution à la crois- sance de la VA (pp)	Contribution à la crois- sance de l'emploi (pp)
	2010	2017	2010	2017	Moyennes 2014-2017	Moyennes 2014-2017
1. Agriculture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2. Energie	5,2	4,6	1,1	1,0	0,0	0,0
3. Industries manufacturières	3,0	2,7	3,4	2,7	0,0	-0,1
a. Biens intermédiaires	0,9	0,7	0,9	0,6	0,0	0,0
b. Biens d'équipement	0,8	0,8	0,9	0,8	0,0	0,0
c. Biens de consommation	1,3	1,2	1,6	1,4	0,0	0,0
4. Construction	2,6	2,6	3,0	3,0	0,1	0,0
5. Services marchands	72,4	73,4	66,4	68,7	1,5	0,9
a. Transports et communication	9,8	9,9	6,9	6,6	0,2	0,0
b. Commerce et horeca	12,0	11,3	14,8	13,4	0,1	-0,1
c. Crédit et assurances	18,0	18,2	9,4	8,7	0,4	0,0
d. Santé et action sociale	4,9	4,9	8,9	9,3	0,1	0,1
e. Autres services marchands	27,5	29,0	26,5	30,7	0,8	0,8
6. Services non-marchands	17,0	16,6	26,0	24,6	0,2	0,1
a. Administration publique et éducation	16,8	16,6	25,0	24,1	0,2	0,2
b. Services domestiques	0,1	0,1	1,0	0,5	0,0	-0,1
7. Total	100,1	100,1	100,0	100,0	1,9	1,0

(1) Valeur ajoutée (VA) brute en volume. Les mesures en euros chaînés n'étant pas additives, des écarts entre (sous-) totaux et la somme de leurs composantes peuvent apparaître.
(pp) Point de pourcentage (cf. glossaire).

Source : HERMREG

Le tableau 6 présente l'évolution passée et attendue de la structure d'activité de l'économie bruxelloise qui se caractérise par une forte spécialisation dans le secteur tertiaire (services marchands et non marchands). En 2010, l'ensemble de ce secteur représentait 89,3 % de la valeur ajoutée régionale et 92,4 % de l'emploi intérieur. Ces parts sont sensiblement plus élevées que celles observées en Wallonie (respectivement 74,7 % et 78,9 %) et en Flandre (72,1 % et 76,2 %). Par conséquent, le poids du secteur secondaire est nettement inférieur à Bruxelles. En particulier, les industries manufacturières pesaient à peine 3,0 % de la valeur ajoutée de la Capitale en 2010, contre 17,3 % au Nord et 15,5 % au Sud du pays. On notera toutefois qu'au niveau de la Région, la part de ces industries dans l'emploi est légèrement supérieure à leur poids dans la valeur ajoutée, alors que le contraire prévaut dans les deux autres régions.

On constate au tableau 6 qu'à moyen terme, les projections prolongent les tendances observées au cours des trente dernières années. Ainsi, la part des industries

manufacturières continuerait de se réduire pour ne plus représenter que 2,7 % de l'économie bruxelloise à l'horizon 2017, tant en termes de valeur ajoutée que d'emploi. La perte de terrain relative de ces branches semblerait toutefois avoir marqué le pas depuis 2009, certainement en ce qui concerne la valeur ajoutée et, dans une moindre mesure, au niveau des effectifs. Dans les deux autres régions, l'importance relative des branches industrielles se maintiendrait en projection pour la valeur ajoutée mais diminuerait également pour l'emploi. Le poids du secteur bruxellois de la construction resterait stable quant à lui entre 2010 et 2017.

Le caractère tertiaire de Bruxelles se renforcerait encore à moyen terme, tendance qui est d'ailleurs partagée par les régions voisines. En fin de projection, les activités tertiaires localisées dans la Capitale totaliseraient 90,1 % de la valeur ajoutée et 93,3 % de l'emploi (respectivement +0,8 pp et +0,7 pp par rapport à 2010). Cette évolution masquerait cependant une divergence entre services marchands et non marchands. Ces derniers verraient

leur poids continuer de diminuer, surtout en termes d'effectifs, passant sous la barre des 25 % de l'emploi intérieur total de la Région en 2017. La Flandre et la Wallonie connaîtraient une évolution dans le même sens mais la part de l'emploi dans les activités non marchandes y demeurerait sensiblement moins élevée. À l'inverse, les services marchands renforceraient encore leur position dans la structure d'activité de l'économie, à Bruxelles comme dans les deux autres régions. Au niveau bruxellois, ils gagneraient 1,1 pp au cours de la période de projection pour atteindre 73,4 % de la valeur ajoutée régionale en 2017. Leur progression serait encore plus marquée en termes d'emploi, avec une part de 68,7 % en fin de projection (+2,2 pp par rapport à 2010). La branche des autres services marchands se distinguerait particulièrement en enregistrant une augmentation de son poids de 1,4 pp dans la valeur ajoutée et surtout un bond de 4,2 pp dans l'emploi intérieur. En 2017, près d'un emploi sur trois à Bruxelles serait exercé dans cette branche d'activité. Selon le résultat des projections, le secteur du commerce et de l'horeca se démarquerait aussi à moyen terme mais de façon négative

puisqu'il continuerait de perdre du terrain. Ce secteur historiquement important dans la Capitale ne représenterait plus que 11,3 % de la valeur ajoutée et 13,4 % des effectifs de la Région en 2017, contre encore 26,8 % et 19,2 % respectivement au début des années 80. Enfin, on notera que la part de la branche du crédit et des assurances en termes de valeur ajoutée repartirait lentement à la hausse en projection après avoir légèrement diminué entre 2006 et 2011. Pour l'emploi occupé dans ce secteur, la tendance baissière observée depuis 2002 se prolongerait jusqu'en fin de projection.

Au-delà de leur importance dans la structure d'activité, il est intéressant d'analyser dans quelle mesure les différentes branches de l'économie contribuent à la croissance de la valeur ajoutée ou de l'emploi à Bruxelles. Cette contribution dépend à la fois de leur poids relatif et de leur dynamique interne. Les résultats à moyen terme sont présentés dans les deux colonnes de droite du tableau 6. Le détail des performances passées et projetées de chaque branche d'activité est repris aux tableaux 7 pour la valeur ajoutée et 8 pour l'emploi.

TABEAU 7 : Principaux résultats sectoriels pour la Région de Bruxelles-Capitale en termes de valeur ajoutée en volume

	Croissance de la VA (en %)		Croissance de la VA Moyennes annuelles (en %)			
	2012	2013	1997-2003	2004-2010	2011-2017	2014-2017
1. Agriculture	-3,7	0,4	-8,6	44,1	1,1	0,6
2. Energie	-1,1	-0,4	6,2	5,7	-0,2	0,9
3. Industries manufacturières	-0,4	-1,3	-0,9	-4,1	0,0	0,1
a. Biens intermédiaires	-1,6	-2,7	-2,2	-4,9	-1,7	-1,0
b. Biens d'équipement	1,4	-1,3	0,4	-5,3	1,4	1,1
c. Biens de consommation	-1,2	-0,5	-1,1	-2,9	-0,2	-0,1
4. Construction	-0,5	0,2	0,9	2,7	1,8	2,1
5. Services marchands	-0,1	0,9	2,5	1,4	1,6	2,2
a. Transports et communication	-0,2	0,4	8,8	-1,5	1,5	2,3
b. Commerce et horeca	-2,6	0,0	-1,8	-0,9	0,5	1,0
c. Crédit et assurances	0,2	1,8	3,7	3,4	1,5	2,2
d. Santé et action sociale	1,8	1,5	3,9	1,1	1,4	1,5
e. Autres services marchands	0,3	0,7	1,5	2,5	2,1	2,7
6. Services non-marchands	0,7	0,7	2,0	1,3	1,1	1,2
a. Administration publique et éducation	0,8	0,7	2,0	1,4	1,1	1,3
b. Services domestiques	-14,5	-5,6	3,0	-6,9	-8,2	-8,7
7. Total	0,0	0,7	2,3	1,4	1,4	1,9

Source : HERMREG

TABLEAU 8 : Principaux résultats sectoriels pour la Région de Bruxelles-Capitale en termes d'emploi

	Croissance de l'emploi (en %)		Croissance de l'emploi Moyennes annuelles (en %)				Variation nette de l'emploi (en personnes)
	2012	2013	1997-2003	2004-2010	2011-2017	2014-2017	2011-2017
1. Agriculture	-21,0	6,9	1,0	-11,5	-1,0	0,6	-7
2. Energie	-0,3	-0,5	2,2	1,8	-0,5	-0,3	-278
3. Industries manufacturières	-3,3	-3,8	-2,2	-6,3	-2,4	-2,1	-3 702
a. Biens intermédiaires	-6,6	-6,0	-2,1	-7,0	-4,4	-3,4	-1 567
b. Biens d'équipement	-4,2	-4,9	-1,9	-7,3	-2,1	-1,4	-864
c. Biens de consommation	-1,1	-2,0	-2,5	-5,2	-1,7	-1,8	-1 271
4. Construction	0,6	-0,7	-0,6	1,5	0,7	1,0	1 005
5. Services marchands	0,6	1,2	1,3	0,7	1,4	1,3	44 533
a. Transports et communication	-1,1	1,3	1,2	-2,2	0,4	0,7	1 221
b. Commerce et horeca	-1,6	-0,9	-0,2	-0,5	-0,5	-0,4	-3 276
c. Crédit et assurances	-0,2	-0,6	1,0	-1,3	-0,3	-0,4	-1 389
d. Santé et action sociale	0,8	2,3	2,7	1,9	1,4	1,3	6 030
e. Autres services marchands	2,4	2,4	2,2	2,9	3,0	2,8	41 948
6. Services non-marchands	-0,7	-0,2	1,8	0,8	0,1	0,4	1 290
a. Administration publique et éducation	-0,1	0,0	1,8	1,4	0,4	0,6	4 339
b. Services domestiques	-14,5	-5,7	1,8	-8,6	-8,1	-8,7	-3 049
7. Total	0,1	0,6	1,2	0,4	0,9	1,0	42 842

Source : HERMREG

À moyen terme, le secteur des «**autres services marchands**» constituerait de loin le principal moteur de l'économie bruxelloise, s'appuyant sur une croissance robuste de la valeur ajoutée de 2,7 % par an entre 2014 et 2017. Il s'agirait d'un rythme plus rapide que celui des deux périodes précédentes (1997-2003 et 2004-2010) mais néanmoins sensiblement inférieur aux excellents résultats enregistrés durant les quatre années qui ont précédé l'épisode de crise. À elle seule, cette branche qui regroupe notamment les services aux entreprises et aux personnes expliquerait en moyenne plus de 40 % de la croissance de la Région en projection. Les résultats du secteur seraient encore plus positifs en termes d'emploi puisque les effectifs augmenteraient de 2,8 % chaque année sur la période 2014-2017, soit une contribution moyenne de 0,83 pp à la croissance de l'emploi intérieur régional qui s'élèverait à 1,0 %. Concrètement, cela signifie que près de 23 200 emplois seraient créés dans cette branche à Bruxelles durant cette période, ce qui représente en moyenne un peu plus de 5 800 unités supplémentaires chaque année. Sur la totalité de la projection, le cumul des créations nettes d'emplois dans les «**autres services marchands**» s'élèverait à près de 42 000 unités.

Durant les épisodes de forte croissance que Bruxelles a connus au cours des deux dernières décennies, la branche du **crédit** et des **assurances** s'est généralement positionnée comme un contributeur majeur aux bonnes performances de la Région. En raison de la crise financière, qui a montré ses premiers effets dès 2007 dans la Capitale et certainement dans ce secteur en particulier, la contribution des activités de crédit et d'assurances semble toutefois avoir été durablement affectée comme le montrent les résultats des projections. De 2007 à 2012, la contribution de la branche à la croissance de la valeur ajoutée bruxelloise a à peine dépassé 0 pp en moyenne alors qu'elle s'élevait à près de 0,9 pp entre 1997 et 2006. La situation se redresserait à moyen terme avec une contribution de 0,4 pp par an sur la période 2014-2017, pour une progression annuelle de la valeur ajoutée du secteur de 2,2 %. Ces chiffres resteraient néanmoins largement inférieurs aux performances passées de ce pôle historique de croissance. De plus, l'emploi ne bénéficierait pas immédiatement de ce redressement puisqu'il se réduirait encore de 0,4 % chaque année entre 2014 et 2017. Sur l'ensemble de la projection, les effectifs diminueraient de près de 1 400 emplois pour se stabiliser à environ 62 400 unités à l'horizon 2017.

La branche «**transports et communication**» a largement participé à la croissance de la Région de Bruxelles-Capitale durant la période 1997-2003, enregistrant en moyenne une progression spectaculaire de 8,8 % de sa valeur ajoutée chaque année (cf. tableau 7). Après des performances globalement négatives de 2004 à 2012, le secteur renouerait avec une augmentation soutenue de sa valeur ajoutée à moyen terme (+2,3 % sur la période 2014-2017), pour une contribution de 0,21 pp à la croissance régionale. Cela le positionnerait comme le troisième secteur le plus important pour l'économie bruxelloise parmi les branches d'activité marchande. Le nombre d'emplois occupés dans les transports et la communication s'est contracté de manière ininterrompue depuis 2002. Il repartirait à la hausse pour la première fois à partir de 2013 et poursuivrait en moyenne sur cette tendance positive en deuxième partie de projection (+0,7 % par an). Au total, plus de 1 200 nouveaux emplois seraient créés de façon nette dans ces activités durant la période 2011-2017.

Hormis un net coup de frein en 2009 au plus fort de la récession, la branche de la **santé** et de l'**action sociale** a enregistré une croissance robuste depuis 2007. Les projections confirmeraient ces bons résultats, peu sensibles aux fluctuations de la conjoncture, y compris en 2012 alors que l'ensemble de l'économie bruxelloise tournerait au ralenti. Entre 2014 et 2017, la valeur ajoutée du secteur progresserait de 1,5 % en moyenne par année, tandis que les effectifs augmenteraient de 1,3 %. Le tableau 8 montre toutefois que la création d'emplois serait moins soutenue que durant les deux périodes précédentes, même si on s'attend à ce que les effectifs s'accroissent de près de 6 000 unités supplémentaires sur l'ensemble de la période de projection, pour atteindre un peu moins de 67 000 emplois à l'horizon 2017. La contribution du secteur à la croissance de la valeur ajoutée régionale (+0,07 pp en moyenne de 2014 à 2017) resterait limitée comparée à celle des branches évoquées plus haut en raison de son poids relativement faible. La santé et l'action sociale constituent toutefois des activités importantes à Bruxelles dans un contexte marqué par une forte poussée démographique.

La part du **commerce** et de l'**horeca** dans la valeur ajoutée bruxelloise s'est réduite de plus de la moitié au cours des trois dernières décennies, passant de 26,8 % en 1980 à 12,0 % en 2010 (de 19,2 % à 14,8 % en termes d'emploi). Selon les projections, cette diminution se prolongerait à moyen terme puisque la valeur ajoutée du secteur progresserait moins vite que la moyenne de la Région et que l'emploi se contracterait. Après une année 2012 dans le rouge et une stagnation en 2013, la valeur ajoutée de la branche repartirait à la hausse en seconde partie de projection, dans un contexte caractérisé par l'amélioration de l'environnement économique général et le rebond de la consommation privée. La croissance se limiterait toutefois à 1,0 % par an sur la période 2014-2017, soit un rythme deux fois moindre que la croissance régionale. Le nombre d'emplois serait en baisse entre 2012 et 2015 avant de se stabiliser en fin de projection autour de 96 900 unités. Au total, la branche du commerce et de l'horeca enregistrerait une perte nette de presque 3 300 emplois sur l'ensemble de la projection.

Après un rebond en 2011, la valeur ajoutée de l'ensemble des branches de l'**industrie manufacturière** souffrirait du ralentissement conjoncturel et afficherait une croissance négative en 2012 et surtout 2013, pour stagner ensuite en seconde partie de projection. En contraction ininterrompue depuis 2002, l'emploi industriel bruxellois continuerait de se réduire à un rythme moyen de 2,4 % chaque année entre 2011 et 2017, ce qui correspond à la destruction nette cumulée de 3 700 emplois supplémentaires. En termes d'évolution de la valeur ajoutée à moyen terme, le secteur des biens d'équipement se démarquerait nettement des deux autres branches de l'industrie, étant le seul à afficher une croissance projetée positive sur l'ensemble de la période. Entre 2014 et 2017, la valeur ajoutée de ce secteur progresserait de 1,1 % alors qu'elle diminuerait au contraire dans la production de biens intermédiaires (-1,0 %) et de consommation (-0,1 %). Chacune de ces branches verrait par contre ses effectifs diminuer à moyen terme (respectivement -1,4 %, -3,4 % et -1,8 % par an entre 2014 et 2017). Globalement, la contribution des industries manufacturières à la croissance de la valeur ajoutée à Bruxelles serait nulle en moyenne sur la période de projection et négative (-0,08 pp) en ce qui concerne l'emploi.

3.3. Comptes de revenus des ménages

Les Perspectives économiques régionales intègrent un module spécifique qui permet de ventiler une série d'agrégats relatifs aux comptes de revenus des ménages selon la région de leur lieu de domicile. Les variables projetées (pour la plupart à partir de 2010) sont exprimées à prix courants et concernent deux volets principaux. Premièrement, le compte d'affectation des

revenus primaires qui enregistre les revenus des résidents d'une région résultant directement de l'activité économique²⁷. Deuxièmement, le compte de distribution secondaire du revenu qui reprend les transferts courants entre les ménages et les autres agents économiques (principalement les pouvoirs publics)²⁸.

• Contexte national

Dans un contexte de ralentissement de l'activité économique, le solde des revenus primaires et le revenu disponible des ménages belges subiraient un léger coup de frein en 2012 par rapport au rebond observé l'année précédente. En ce qui concerne les revenus primaires, leur croissance s'inscrirait en baisse en 2012 (+2,4 % seulement) sous l'effet de toutes leurs composantes, lesquelles se redresseraient ensuite progressivement en milieu de projection. Le solde des revenus primaires ne retrouverait ainsi son rythme de progression tendancielle qu'à partir de 2014. Du côté du revenu disponible, habituellement moins sensible aux fluctuations conjoncturelles, on observerait pourtant une décélération plus marquée en 2012 (+1,9 % seulement). Cela s'expliquerait notamment par la forte hausse des prélèvements fiscaux cette année-là qui compenserait l'augmentation de l'ensemble des prestations

sociales. Dès 2013, l'évolution du revenu disponible national se redresserait quelque peu mais elle ne se rapprocherait de sa tendance de long terme qu'à partir de 2014.

Sur l'ensemble de l'intervalle de projection, la croissance du revenu disponible atteindrait 2,9 % en moyenne chaque année. Par rapport à la période précédente, il s'agirait donc d'un ralentissement relativement marqué. Les revenus primaires progresseraient à peine moins rapidement entre 2011 et 2017 (+3,1 %) que durant la période 2004-2010 et on s'attend en outre d'une part, à une croissance légèrement moins rapide de l'ensemble des prestations sociales (+3,9 % par an de 2011 à 2017) et, d'autre part, à une augmentation nettement plus forte que précédemment des impôts sur les revenus des particuliers (+4,6 % en moyenne entre 2011 et 2017).

• Résultats pour la Région de Bruxelles-Capitale

Selon les résultats des projections présentés au tableau 9, le revenu disponible des résidents bruxellois progresserait de 3,4 % chaque année sur la période 2011-2017, soit un rythme sensiblement plus élevé qu'au niveau de la Belgique (2,9 %). Ce différentiel s'expliquerait en grande partie par la bonne tenue des revenus primaires à Bruxelles dont toutes les composantes évolueraient plus vite que la moyenne nationale.

La croissance projetée des rémunérations perçues par les salariés bruxellois serait particulièrement vigoureuse (4,3 % annuellement de 2011 à 2017, contre 3,6 % pour le Royaume). L'augmentation plus rapide de la masse salariale dans la Capitale découlerait de l'accroissement du nombre de travailleurs salariés résidant sur le territoire de la Région. En effet, l'évolution attendue des salaires par tête serait légèrement plus lente à Bruxelles

²⁷ Il s'agit des rémunérations des salariés, du revenu mixte des indépendants, de l'excédent d'exploitation et des revenus nets de la propriété. On notera au passage que l'excédent d'exploitation des ménages reprend dorénavant à la fois les loyers imputés des propriétaires occupant leur propre logement et les loyers effectifs (c'est-à-dire les loyers payés par les locataires aux propriétaires du secteur S.14). Ce dernier poste a fait l'objet d'un reclassement dans les comptes nationaux et régionaux puisqu'il était précédemment inclus dans le revenu mixte.

²⁸ On y retrouve notamment les impôts courants, les cotisations sociales ainsi que diverses prestations sociales, ces dernières se divisant en plusieurs catégories. Premièrement, les prestations sociales en espèces : chômage, prépensions (récemment renommées «chômage avec complément d'entreprise»), pensions du secteur privé, allocations familiales, indemnités de maladie-invalidité, etc. Deuxièmement, les prestations d'assistance sociale : revenus d'intégration, allocations aux personnes handicapées, etc. Et enfin, les prestations d'assurance sociale directes d'employeurs (pensions du secteur public essentiellement).

qu'en Flandre et en Wallonie. Après une croissance négative observée en 2009 dans le contexte de la crise, les revenus nets de la propriété subiraient un nouveau creux en 2011 et ne commenceraient à se redresser réellement qu'à partir de 2014. Ils afficheraient une progression de seulement 1,4 % par an sur la période 2011-2017 (-1,7 pp par rapport au total belge). L'excédent d'exploitation des ménages et le revenu mixte des indépendants enregistreraient un rythme de croissance plus rapide (+3,2 % sur le même intervalle). Comme pour les salaires, l'évo-

lution plus favorable du revenu des travailleurs indépendants par rapport au reste du pays reposerait davantage sur une croissance élevée du nombre d'indépendants à Bruxelles que sur l'évolution des montants moyens qu'ils ont tiré de leur activité. Globalement, le solde des revenus primaires bruxellois augmenterait de 3,8 % par année sur l'ensemble de la projection, soit un différentiel de 0,7 pp par rapport à la moyenne nationale et une accélération de 0,7 pp en comparaison de la période précédente.

TABLEAU 9 : Comptes de revenus des ménages pour la Région de Bruxelles-Capitale

	Croissance (en %)				Croissance Moyennes (en %)			Part (en %)
	2010	2011	2012	2013	2004-2010	2011-2017	2014-2017	2017
1. Compte d'affectation des revenus primaires								
Excédent d'exploitation (B.2n) et revenu mixte (B.3n)	1,8	2,5	1,2	2,6	2,8	3,2	4,0	16,6
Rémunérations des salariés (D.1)	1,4	6,3	3,0	3,8	3,4	4,3	4,2	95,2
Revenus nets de la propriété (D.4)	2,6	-5,7	0,8	-0,4	1,7	1,4	3,9	13,2
2. Solde des revenus primaires (B.5n)	1,6	4,3	2,5	3,2	3,1	3,8	4,2	125,0
3. Compte de distribution secondaire du revenu								
a. RESSOURCES								
<i>Total des prestations sociales</i>	2,7	3,6	4,2	3,6	3,5	3,5	3,3	33,9
<i>Prestations de sécurité sociale en espèces (D.621)</i>	5,6	2,7	4,5	3,7	4,0	3,4	3,3	22,3
<i>Prestations d'assurance sociale de régimes privés (D.622)</i>	-12,3	9,3	3,9	4,9	-0,4	5,2	4,6	3,3
<i>Prestations d'assurance sociale directes d'employeurs (D.623)</i>	-0,2	1,5	2,2	2,1	1,9	1,9	1,9	4,8
<i>Prestations d'assistance sociale en espèces (D.624)</i>	4,1	8,5	6,1	4,3	7,5	5,1	4,3	3,5
b. EMPLOIS								
<i>Impôts courants sur le revenu, le patrimoine... (D.5)</i>	5,8	5,3	5,7	4,8	2,5	4,9	4,6	22,6
<i>Cotisations sociales (D.61)</i>	0,3	5,4	3,5	3,6	3,2	4,1	4,0	35,4
<i>Solde des autres transferts courants (D.7)</i>	32,7	-1,5	11,4	1,9	-7,4	3,1	2,6	0,9
4. Revenu disponible (B.6n)	1,4	3,5	2,0	2,9	3,5	3,4	3,8	100,0

Source : HERMREG

Les rubriques du compte de distribution secondaire du revenu traduisent le rôle des différents mécanismes de transfert et de solidarité dans la formation du revenu disponible des ménages (cf. tableau 9). En ressources, la croissance projetée de l'ensemble des prestations sociales à Bruxelles devrait être globalement moins rapide qu'au niveau belge (respectivement 3,5 % et 3,9 % chaque année sur la période 2011-2017). La principale catégorie en termes de montant regroupe les prestations

de sécurité sociale en espèces parmi lesquelles on observerait des évolutions contrastées au niveau de la Région et du Royaume. Ainsi notamment, les allocations versées aux chômeurs de la Capitale augmenteraient à un rythme annuel moyen de 2,3 % en projection alors qu'elles ne progresseraient que de 1,2 % au niveau national. De même, le taux de croissance des allocations familiales serait plus élevé à Bruxelles. À l'inverse, les pensions du régime privé évolueraient sensiblement

moins vite à Bruxelles que pour l'ensemble du pays, tant pour les salariés (4,2 % par an entre 2011 et 2017, contre 5,3 % au niveau belge) que pour les indépendants (respectivement 3,5 % et 4,6 % en moyenne sur la même période). Il en irait de même pour les pensions du secteur public bruxellois (comptabilisées dans les prestations d'assurance sociale directes d'employeurs) dont le rythme de croissance serait nettement inférieur (2,8 % de 2011 à 2017, contre 4,1 % pour la Belgique). Étant donné le poids relatif important de l'ensemble des dépenses liées aux pensions, c'est cet effet qui dominerait au final. En ce qui concerne les postes inscrits en emplois, la croissance projetée des prélèvements fiscaux et parafiscaux serait plus forte à Bruxelles qu'au niveau national, en ligne avec les évolutions attendues pour les revenus primaires qui en constituent le principal déterminant. Les impôts et cotisations sociales payées par les ménages bruxellois augmenteraient respectivement de 4,9 % et 4,1 % par an sur la période 2011-2017, soit 0,3 pp et 0,5 pp de plus que la moyenne du pays.

Les différentiels de croissance entre Bruxelles et l'ensemble du Royaume évoqués ci-dessus à propos des principales rubriques des comptes de revenus des ménages se traduiraient logiquement par une évolution distincte de la structure du compte des ménages aux niveaux régional et

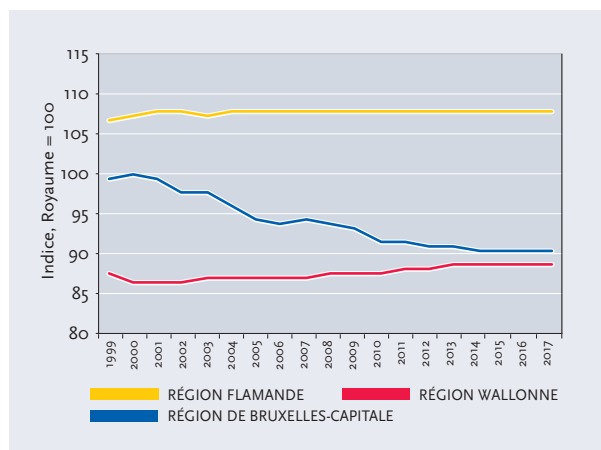
national. Le poids de la masse salariale dans la formation du revenu disponible se renforcerait en cours de projection à Bruxelles, pour atteindre 95,2 % à l'horizon 2017 (+5,6 pp par rapport à 2010). La part des salaires resterait cependant largement inférieure à celle calculée pour la Belgique (97,4 % en fin de période). Le poids des autres déterminants du solde des revenus primaires évoluerait peu entre 2011 et 2017, à l'exception des revenus nets de la propriété qui abandonneraient 1,9 pp. Alors que les prestations sociales dans leur ensemble pèsent déjà moins dans le revenu disponible des Bruxellois, leur part progresserait très légèrement au fil de la projection (+0,3 pp), tandis qu'elle augmenterait nettement plus au niveau national (+2,4 pp). La Région bénéficie sur ce point du poids relativement plus faible des pensions quel que soit le régime considéré. À l'inverse, les allocations de chômage représentent une fraction plus importante du revenu disponible à Bruxelles mais la part de ces dépenses se réduirait en projection pour atteindre 4,8 % en 2017 (3,0 % pour le Royaume). La Région bruxelloise se caractérise également par une importance relative plus élevée des prestations d'assistance sociale en espèces (et en particulier du revenu d'insertion) dont le poids se renforcerait encore quelque peu à l'horizon de projection (3,5 % au niveau régional en 2017, contre 2,2 % pour l'ensemble du pays).

• Revenus par tête

Si les projections montrent que la masse globale des revenus primaires et du revenu disponible progresserait sensiblement plus vite à moyen terme à Bruxelles que dans l'ensemble du Royaume, il en va autrement lorsque l'on tient compte des évolutions démographiques propres à la Capitale qui enregistrerait une croissance nettement plus forte de sa population par rapport au Nord et au Sud du pays. En rapportant les deux grands soldes des comptes de revenus des ménages au nombre de résidents sur le territoire de la Région, on obtient un indicateur de l'évolution du niveau de vie moyen des Bruxellois sur le plan économique.

Ainsi, la forte poussée démographique à Bruxelles compenserait largement la croissance plus rapide des revenus primaires si bien que finalement, la progression du solde des revenus primaires par habitant entre 2011 et 2017 y serait moins élevée (2,1 % par an en moyenne) qu'en Flandre (2,3 %) et en Wallonie (2,5 %). On observerait toutefois une accélération de 0,5 pp au cours de l'actuelle période de projection par rapport aux résultats de la période 2004-2010. Avec un rythme de 1,7 % en moyenne annuelle, la croissance projetée du revenu disponible par tête à Bruxelles sur la période 2011-2017 serait également en deçà des chiffres attendus pour les

GRAPHIQUE 35 : Évolution des revenus primaires par tête (indice, Royaume = 100)

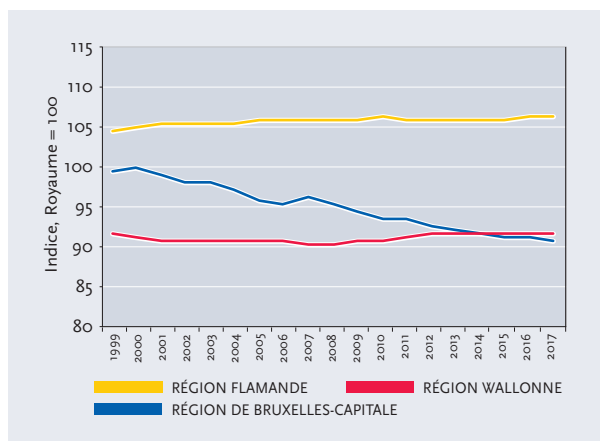


Source : HERMREG

Régions flamande (+2,1 %) et wallonne (+2,2 %). Cette progression serait en revanche inférieure à celle de la période précédente (-0,3 pp par rapport à la moyenne 2004-2010).

Ces évolutions impliquent qu'à moyen terme, la position relative des résidents bruxellois continuerait de se dégrader en comparaison des deux autres régions, prolongeant ainsi une tendance lourde observée au cours des trois dernières décennies (graphiques 35 et 36). Tant pour les revenus primaires par tête que pour le revenu disponible par tête, on constate que la courbe de Bruxelles a suivi une trajectoire baissière qui l'a progressivement rapprochée de celle de la Wallonie, tandis que la Flandre était orientée à la hausse. Les projections révèlent cependant une évolution différente des deux indicateurs à moyen terme. D'un côté, l'indice du solde des revenus primaires par habitant se stabiliserait dans les trois régions, avec un léger écart qui se maintiendrait à l'horizon 2017 en faveur des ménages bruxellois par rapport à leurs homologues wallons. De l'autre, l'indice du revenu disponible par tête poursuivrait son érosion en termes relatifs pour les résidents de la Capitale alors que la Wallonie aurait tendance à se stabiliser et la Flandre à continuer de croître légèrement, creusant encore l'écart avec la moyenne nationale. Selon les projections, le revenu disponible par habitant de la Région de Bruxelles-Capitale passerait pour la première fois de peu sous celui de la Wallonie à partir de 2014 et atteindrait, à l'horizon 2017, un montant de 19 585 euros (contre respectivement 22 838 euros pour le Nord du pays et 19 735 pour le Sud).

GRAPHIQUE 36 : Évolution du revenu disponible par tête (indice, Royaume = 100)



Source : HERMREG

Glossaire

• Chômage selon le concept BfP

Personne sans emploi rémunéré inscrite comme demandeuse d'emploi auprès d'un service public d'emploi (Source : Actiris).

• Demandeur d'emploi inoccupé (DEI)

Personne sans emploi rémunéré inscrite comme demandeuse d'emploi auprès d'un service public d'emploi (Source : Actiris).

• Emploi intérieur

Emploi des personnes travaillant sur un territoire donné qu'elles y résident ou non. Les statistiques de l'emploi intérieur utilisées dans ce Baromètre proviennent des données de la comptabilité régionales. Elles ne comprennent notamment pas les agents des institutions internationales considérées comme extra-territoriales. À ne pas confondre avec la population active occupée d'une région qui regroupe l'ensemble des travailleurs résidant dans cette région.

• Enquête de conjoncture de la BNB

La BNB mène mensuellement des enquêtes qualitatives de conjoncture auprès d'un échantillon de chefs d'entreprise dans le but de se faire une idée de leur appréciation de la situation économique actuelle et à venir. On y retrouve des questions aussi variées que leur appréciation quant aux stocks et carnets de commande, à l'évolution de ces derniers ou encore à leurs prévisions d'emploi et de demande. Le calcul de chacune des séries se base essentiellement sur la somme des soldes des réponses (différence entre le pourcentage des participants ayant déclaré une augmentation et ceux signalant une diminution). Depuis le premier janvier 2007, la taille de l'échantillon relatif à la Région de Bruxelles-Capitale a été augmentée afin de mieux rendre compte des réalités de la Capitale.

• Enquête auprès des consommateurs de la BNB

La BNB réalise mensuellement, pour le compte de la Commission européenne, une enquête de confiance auprès des consommateurs ayant pour but d'établir un indice national de la confiance de ceux-ci. Cette enquête sonde les ménages quant à leur perception du climat économique et leurs intentions personnelles en matière de dépenses et d'épargne. Plus spécifiquement, cinq thèmes sont abordés dans cette enquête d'opinion : la situation économique générale, la situation financière personnelle, la capacité d'épargne, les intentions en matière d'achat de biens de consommation durables et les intentions en matière d'achat/de construction ou d'amélioration du logement. L'indicateur synthétique de la confiance des ménages est ensuite calculé au départ des soldes des réponses portant d'une part sur la perception des consommateurs au cours des douze prochains mois de la situation économique et du chômage et d'autre part, sur la situation financière et l'épargne du ménage au cours des douze prochains mois.

• Encours de crédit

Montant total des crédits octroyés par les établissements bancaires belges aux entreprises non-financières jusqu'à ce jour, et dont le terme n'est pas encore échu.

• Euros chaînés

«Moyen de mesurer l'évolution en volume après avoir éliminé les effets liés aux variations de prix pour le calcul de divers agrégats économiques (tels que le PIB, les investissements ou la consommation des ménages...)» (Source : Glossaire BNB).

• Évolution en volume/évolution en valeur

«Pour observer l'évolution réelle de l'activité économique (production, consommation,...) il est nécessaire de tenir compte des effets de l'inflation. On distingue ainsi les évolutions à prix courants (sans correction de l'effet de l'inflation) des évolutions à prix constants (avec correction de l'effet de l'inflation). Dans le premier cas il s'agit d'une évolution en valeur et dans le second d'une évolution en volume» (Source : INSEE).

• Fonction critique

Actiris (et plus spécifiquement l'Observatoire bruxellois de l'emploi) répertorie chaque année l'ensemble des postes vacants qui trouvent difficilement preneur. Regroupés ensuite par professions, celles-ci sont dès lors appelées «fonctions critiques». La détermination de ces fonctions critiques découle de l'analyse de l'ensemble des offres d'emploi reçues par Actiris. L'Observatoire leur applique deux critères de sélection relatifs, en plus d'un critère absolu d'un minimum de 20 offres d'emploi reçues sur l'année pour chaque profession. Seront considérés comme postes plus difficiles à pourvoir les offres d'emploi qui ont une durée d'ouverture relativement plus élevée que la médiane (qui s'établit à 1,2 mois en 2011) et un taux de satisfaction inférieur à l'ensemble des offres reçues (64,0 % en 2011). Afin de bénéficier également d'une expérience de terrain, l'Observatoire soumet la liste ainsi établie aux conseillers Actiris ainsi qu'aux fédérations patronales et aux centres de référence professionnelle, ces derniers pouvant décider d'ajouter ou de supprimer certaines professions à la liste des fonctions critiques.

• Glissement annuel

Une évolution en glissement annuel compare la valeur d'une grandeur à deux dates, séparées d'un an. Ainsi, à partir de données trimestrielles, le glissement annuel d'une variable X à un trimestre T donné est calculé à partir de la formule suivante :

$$\text{Taux d'évolution} = \frac{X_T - X_{T-4}}{X_{T-4}}$$

• Glissement trimestriel

Une évolution en glissement trimestriel compare la valeur d'une grandeur à un trimestre d'intervalle. Ainsi, le glissement trimestriel d'une variable X à un trimestre T donné est calculé à partir de la formule suivante :

$$\text{Taux d'évolution} = \frac{X_T - X_{T-1}}{X_{T-1}}$$

• Interprétation des graphiques

Les données relatives au chiffre d'affaires par branche (source TVA) sont corrigées des variations saisonnières (courbe fine bleue). Sur cette base, on extrait une tendance de long terme (courbe rouge). Les mouvements à court terme autour de cette tendance sont lissés de manière à faire ressortir le cycle conjoncturel (courbe bleue épaisse). Ce dernier replace les évolutions conjoncturelles observées par rapport à la tendance de long terme. Pour apprécier l'effet ou l'importance des mouvements observés dans le cycle conjoncturel, les variations conjoncturelles corrigées de la tendance de long terme (conjoncture) sont représentées indépendamment sur le graphique par la surface verte.

• Plan d'embauche «Win-Win»

En vigueur depuis le 1^{er} janvier 2010, le plan d'embauche «Win-Win» accorde aux employeurs une subvention à l'emploi pouvant aller jusqu'à 1 100 euros par mois pendant au maximum 12 mois ainsi qu'une réduction de cotisations patronales. Le plan Win-Win court jusqu'à la fin de l'année 2011, mais à partir du 1^{er} janvier 2011, les avantages mentionnés ci-avant seront réduits (durée et montant d'intervention).

• Point de pourcentage

Le point de pourcentage est l'unité de la différence absolue entre deux chiffres exprimés en pourcents. Ainsi, entre un taux de chômage de 12,3 % une année et de 15,6 % une autre, la différence est de 3,4 points de pourcentage.

• Population active occupée

«La population active occupée, telle que définie par le Bureau International du Travail (BIT) comprend les personnes (âgées de 15 ans ou plus) ayant travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours d'une semaine donnée (appelée semaine de référence), qu'elles soient salariées, à leur compte, employeurs ou aides dans l'entreprise ou l'exploitation familiale. Elle comprend aussi les personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour un motif tel qu'une maladie (moins d'un an), des congés payés, un congé de maternité, un conflit du travail, une formation, une intempérie,... Les militaires du contingent, les apprentis et les stagiaires rémunérés font partie de la population active occupée». (Définition INSEE)

La population active occupée d'une région regroupe l'ensemble des travailleurs résidant dans cette région. À ne pas confondre avec l'emploi intérieur qui recouvre toutes les personnes travaillant sur le territoire, qu'elles y habitent ou non.

• Taux de création d'entreprises

Le taux de création d'entreprises est le rapport entre d'une part, le nombre de nouveaux assujettis à la TVA et de ré-assujettissements d'entreprises soumises à la TVA et, d'autre part, le nombre moyen d'entreprises actives assujetties à la TVA durant la période considérée.

• Taux de cessation d'entreprises

Le taux de cessation d'entreprises est le rapport entre d'une part, le nombre de cessations d'entreprises soumises à la TVA et, d'autre part, le nombre moyen d'entreprises actives assujetties à la TVA durant la période considérée.

• Taux d'emploi

Le taux d'emploi est le rapport entre la population active occupée et la population d'âge actif (15-64 ans).

Références

- Banque centrale européenne (août 2012), «Bulletin mensuel, août 2012», Banque centrale européenne.
- Banque centrale européenne (septembre 2012), «Bulletin mensuel, septembre 2012», Banque centrale européenne.
- Banque nationale de Belgique (juin 2012), «Revue économique», Banque nationale de Belgique.
- Banque nationale de Belgique (septembre 2012), «Agrégats trimestriels -Communiqué de presse», ICN, Banque nationale de Belgique.
- Banque nationale de Belgique (28 septembre 2012), «Indicateurs économiques pour la Belgique - Communiqué de presse», Banque nationale de Belgique.
- Bureau fédéral du Plan (septembre 2012), «Budget économique-Prévisions économiques 2012 . Communiqué de presse», Bureau fédéral du Plan.
- Bureau fédéral du Plan (mai 2012), «Perspectives économiques 2012-2017», Bureau fédéral du Plan.
- Bureau fédéral du Plan (juillet 2012), «Perspectives économiques régionales 2012-2017», Bureau fédéral du Plan.
- Bureau fédéral du Plan (septembre 2012), «Perspectives économiques régionales 2012-2017. Mise à jour de septembre 2012», Bureau fédéral du Plan.
- Eurostat (6 septembre 2012), «Le PIB de la zone euro en baisse de 0,2% et celui de l'UE27 en baisse de 0,1% - Communiqué de presse 127/2012, euroindicateurs», Eurostat.
- Fonds monétaire international (octobre 2010), «Perspectives de l'économie mondiale. Chapitre 3. Cela sera-t-il douloureux ? Les effets macroéconomiques du rééquilibrage budgétaire», FMI.
- Fonds monétaire international (avril 2012), «Perspectives de l'économie mondiale. Une reprise en cours mais qui reste en danger», FMI.
- Fonds monétaire international (16 juillet 2012), «Mise à jour des Perspectives de l'économie mondiale : Après de nouveaux contretemps, des mesures supplémentaires s'imposent.», FMI.
- Geurts K. (2012), «Plus de travailleurs pour moins de travail. Les recettes belges en réponse à la crise», DynaM working paper 2012/2, DynaM-Belgium.
- ING Bank, Economic research (septembre 2012), «Fixed Income Hotline», ING Bank.
- ING Bank, Investment Management (août 2012), «Monthly Market Report», ING Bank.
- Institut de Recherches Économiques et Sociales (juillet 2012), «Analyses économiques et prévisions», IRES, UCL.
- Observatoire Bruxellois de l'Emploi (2012), «Analyse des fonctions critiques en Région de Bruxelles-Capitale en 2011», Observatoire Bruxellois de l'Emploi.
- OFCE (16 décembre 2011), «La très grande Récession. Perspectives économiques mises à jour pour les grands pays développés en 2012», Les notes N°9 de l'OFCE.

Liste des tableaux

TABLEAU 1 :	Perspectives internationales, 2010-2013	5
TABLEAU 2 :	Chiffres-clés pour l'économie de la Belgique	9
TABLEAU 3 :	Principaux résultats macroéconomiques de la projection nationale	27
TABLEAU 4 :	Principaux résultats macroéconomiques pour la Région de Bruxelles-Capitale	28
TABLEAU 5 :	Besoins de recrutement et entrées nettes dans la population active en deçà de 50 ans (moyennes de période)	32
TABLEAU 6 :	Structure d'activité de la Région de Bruxelles-Capitale et contributions sectorielles à la croissance	33
TABLEAU 7 :	Principaux résultats sectoriels pour la Région de Bruxelles-Capitale en termes de valeur ajoutée en volume	34
TABLEAU 8 :	Principaux résultats sectoriels pour la Région de Bruxelles-Capitale en termes d'emploi	35
TABLEAU 9 :	Comptes de revenus des ménages pour la Région de Bruxelles-Capitale	38

Liste des encadrés

ENCADRÉ 1 :	Indicateur synthétique conjoncturel	13
ENCADRÉ 2 :	Besoins de recrutement et entrées dans la population active	31

Liste des graphiques

GRAPHIQUE 1 :	Évolution de la production industrielle et du commerce dans le monde, 2008-2012	6
GRAPHIQUE 2 :	Cours du pétrole et taux de change euro/dollar	8
GRAPHIQUE 3 :	Enquête sur la conjoncture auprès des entreprises et des consommateurs, zone euro, 2008-2012 (corrige des variations saisonnières, centré réduit)	8
GRAPHIQUE 4 :	Enquêtes sur la conjoncture auprès des entreprises et des consommateurs, Belgique, 2008-2012 (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)	10
GRAPHIQUE 5 :	Indicateur synthétique conjoncturel (sur base de données centrées et réduites)	12
GRAPHIQUE 6 :	Indicateur de retournement conjoncturel	12
GRAPHIQUE 7 :	Évolution conjoncturelle de l'indice national de production, Industrie (2000=100)	14
GRAPHIQUE 8 :	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Industrie, RBC (millions d'euros)	14
GRAPHIQUE 9 :	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Commerce de gros, RBC (millions d'euros)	14
GRAPHIQUE 10 :	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Commerce de détail, RBC (millions d'euros)	15
GRAPHIQUE 11 :	Perspectives de demande à trois mois dans le commerce, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)	15
GRAPHIQUE 12 :	Prévisions d'achats importants des ménages bruxellois (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)	15
GRAPHIQUE 13 :	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Construction, RBC (millions d'euros)	15
GRAPHIQUE 14 :	Évaluation des carnets d'ordres dans la construction, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)	16
GRAPHIQUE 15 :	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Transports et Communications, RBC (millions d'euros)	16
GRAPHIQUE 16 :	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Immobilier, Location et Services aux entreprises, RBC (millions d'euros)	16
GRAPHIQUE 17 :	Perspectives d'activité dans les services, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)	16
GRAPHIQUE 18 :	Prévisions de la situation économique des douze prochains mois en Belgique des ménages bruxellois (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)	17
GRAPHIQUE 19 :	Taux d'intérêts de référence pour la marge d'intermédiation bancaire	17
GRAPHIQUE 20 :	Encours et flux effectifs de crédits, Belgique (millions d'euros)	17
GRAPHIQUE 21 :	Nombre d'entreprises actives, 2008-2012	18
GRAPHIQUE 22 :	Créations d'entreprises, 2008-2012	19
GRAPHIQUE 23 :	Cessations d'entreprises, 2008-2012	19
GRAPHIQUE 24 :	Solde migratoire des entreprises par région, 2008 -2012	19
GRAPHIQUE 25 :	Faillites d'entreprises, 2008-2012	20
GRAPHIQUE 26 :	Évolution du nombre de salariés, 2008-2012	21
GRAPHIQUE 27 :	Évolution trimestrielle du nombre d'heures prestées dans l'intérim à Bruxelles et du nombre de salariés bruxellois	21
GRAPHIQUE 28 :	Prévisions d'embauche dans les principaux secteurs en Région de Bruxelles-Capitale (solde des réponses, indice centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)	22
GRAPHIQUE 29 :	Évolution du nombre de DEI à Bruxelles, 2008 - 2012	23
GRAPHIQUE 30 :	Contribution à la croissance trimestrielle du nombre de DEI par classe d'âge	24

GRAPHIQUE 31 : Contribution à la croissance trimestrielle du nombre de DEI par niveau de qualification	24
GRAPHIQUE 32 : Évolution du chômage au cours des douze prochains mois selon l'enquête auprès des consommateurs à Bruxelles (solde de réponses, indice centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)	25
GRAPHIQUE 33 : Évolution des taux de croissance des PIB régionaux en volume	29
GRAPHIQUE 34 : Évolution du chômage (concept BfP)	30
GRAPHIQUE 35 : Évolution des revenus primaires par tête (indice, Royaume = 100)	39
GRAPHIQUE 36 : Évolution du revenu disponible par tête (indice, Royaume = 100)	40



Dès mi-novembre

Le Monitoring des Quartiers s'améliore encore !

- Des tableaux plus faciles à créer
- Des chiffres absolus sur les cartes ou dans les tableaux
- Recherche rapide de votre quartier

Retrouvez les statistiques des quartiers bruxellois sur www.monitoringdesquartiers.irisnet.be

© 2012 Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale – Tous droits réservés
E.R.: C. Lamouline, Secrétaire général
Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale,
Boulevard du Jardin Botanique, 20 – 1035 Bruxelles

Éditions IRIS – D/2012/6374/221



9 789078 580010

ISBN 9078580011